

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 PORT

**LA MISSION
LOCALE JEUNES**

De Saint-Martin-d'Hères

SOMMAIRE

Préambule	3
La Mission Locale et son réseau	6
Organisation interne et structuration	12
Focus sur le territoire et le public de la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères	18
Des engagements de proximité envers les jeunes	22
Les partenaires et l'ancrage au local	28
L'offre de service de la Mission Locale	36
Perspectives 2025	61

PRÉAMBULE

LA MISSION LOCALE JEUNES

De Saint-Martin-d'Hères

Ce projet reprend toute l'activité de 2024 de façon structurée pour exposer au mieux l'implication de la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères.



RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Le Président

L'année 2024 s'est inscrite dans une **dynamique de transition et de structuration** pour la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères. Dans un contexte de mutations profondes des politiques d'insertion, de tensions économiques et sociales, mais aussi de montée en puissance du Réseau pour l'emploi, notre structure a su faire preuve d'adaptation et d'engagement. Cette capacité à rechercher et **proposer des réponses concrètes aux besoins du territoire** nous a d'ailleurs valu d'être reconnu par nos partenaires pour notre approche résolument orientée solutions.

Les défis auxquels font face les jeunes de notre territoire – précarité, isolement, inégalités d'accès aux droits – nécessitent plus que jamais **une action collective, coordonnée et enracinée dans les réalités locales**. C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi le développement de notre projet associatif, en mobilisant l'intelligence collective de notre équipe, de nos partenaires et des jeunes eux-mêmes.

En tant que Président, je suis fier de pouvoir compter sur une **équipe engagée, porteuse d'une dynamique positive** au sein de la Mission Locale. Combinée à la qualité des **coopérations et à l'implication constante de notre Conseil d'Administration**, cette énergie collective fait de la Mission Locale une véritable communauté d'action, un espace de confiance et d'émancipation au service de la jeunesse.

Colin JARGOT

Président de la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères

EDITO DE LA DIRECTION

La Directrice

2024 fut une année charnière pour la Mission Locale, à la fois dans son positionnement institutionnel et dans son organisation interne. Le renforcement du pilotage stratégique, l'actualisation de notre diagnostic territorial et l'élaboration collective de notre projet associatif ont permis de **repositionner nos priorités d'action dans un cadre plus lisible et mieux articulé autour des attentes des jeunes**.

Nous avons veillé à garantir la qualité de l'accompagnement en conciliant l'accueil inconditionnel, à l'approche parcours et la montée en qualité des pratiques professionnelles. Cette année encore, 702 jeunes ont été accompagnés, chacun avec ses singularités, ses obstacles et ses potentiels. Nos réponses ont été multiples : entretiens individualisés, accompagnement aux démarches, mise en lien avec les partenaires, actions collectives, ateliers, immersions...

L'année 2024 a également vu la **structuration de notre contribution au Réseau pour l'emploi**, la poursuite de nos actions dans le cadre du CEJ, la mobilisation renforcée des entreprises et un travail en profondeur sur l'animation territoriale. Enfin, la préparation de la labellisation nous a permis d'objectiver nos pratiques, de renforcer notre pilotage par les données, et de poser les bases d'une amélioration continue durable.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe pour son implication, son professionnalisme et son engagement. Merci également à nos **partenaires institutionnels et associatifs pour leur confiance**, et à notre Conseil d'Administration pour son soutien indéfectible.

Sophie PICOT

Directrice de la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères

5 LA MISSION LOCALE ET SON RESEAU

Retours sur les actualités du réseau National

La Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères est pleinement intégrée au **réseau national des Missions Locales**. Ce réseau comprend trois niveaux de structuration :

L'**UNML** (Union Nationale des Missions Locales), qui représente les Missions Locales au niveau national, produit des référentiels, coordonne les dispositifs comme le CEJ et porte la voix du réseau auprès des ministères et partenaires nationaux ;

L'**ARML AURA** (Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes), qui fédère les structures régionales, coordonne les actions de formation, d'animation et de mutualisation des pratiques, et pilote la labellisation à l'échelle régionale ;

Les Missions Locales, opérateurs de terrain assurant un accompagnement de proximité adapté aux spécificités locales.

La Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères participe activement aux travaux collectifs impulsés par ces instances et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. L'équipe s'investit régulièrement dans les **groupes thématiques régionaux et départementaux** animés par l'ARML sur des sujets tels que la santé mentale, la relation entreprise, l'inclusion, ou encore l'obligation de formation. Ces espaces permettent de partager les pratiques, d'actualiser les référentiels et de nourrir les réflexions collectives du réseau. La direction prend également part **aux temps forts nationaux du réseau**, organisés par l'UNML, en y représentant la structure et en contribuant aux réflexions stratégiques sectorielles.

A l'échelle de l'Agglomération

Par ailleurs depuis plus de deux décennies, les Missions Locales du Bassin Grenoblois ont développé une véritable culture de coopération territoriale. Cette dynamique, animée directement par les six Missions Locales du territoire, favorise non seulement des actions communes à l'échelle métropolitaine (Forum emploi), mais contribue aussi à une représentation unifiée et cohérente auprès des institutions et partenaires locaux. À titre d'exemple, le collectif Equip'Emploi illustre parfaitement cette approche concertée, en organisant régulièrement des job datings ou des rencontres entreprises mutualisées, facilitant l'accès à l'emploi et à l'alternance pour les jeunes du bassin, tout en consolidant un réseau d'acteurs économiques partagés. De même, la mission de référente justice en détention, portée par la Mission Locale Isère Drac Vercors démontre combien cette mutualisation va au-delà des murs des Missions Locales : en associant les conseillers, les employeurs et les partenaires institutionnels directement en détention, elle permet d'ouvrir des perspectives d'insertion professionnelle à des jeunes souvent éloignés des dispositifs classiques, tout en faisant évoluer les représentations réciproques. Ces démarches illustrent une capacité d'innovation collective et d'adaptation des Missions Locales aux réalités du territoire, au service d'un accompagnement renforcé et cohérent, porté par la force du travail en réseau.

LA MISSION LOCALE ET SON RESEAU

LA MISSION
LOCALE JEUNES

De Saint-Martin-d'Hères



7 LA MISSION LOCALE ET SON RESEAU

Focus Equip'Emploi : une dynamique emploi-alternance au service des jeunes du territoire

Depuis plus de 20 ans, le collectif Equip'Emploi, animé par les six Missions Locales du bassin, organise des actions concrètes pour **rapprocher les jeunes des employeurs et fluidifier les recrutements**. Au-delà des job datings ou forums mutualisés, le groupe permet un partage régulier des offres d'emploi, la coordination d'évènements à dimension métropolitaine et des visites d'entreprises pensées comme des leviers de découverte métiers. Cette mutualisation permet d'agir plus largement, **d'optimiser les moyens et de proposer aux jeunes une offre emploi-alternance renforcée et visible à l'échelle du bassin**. Elle illustre pleinement la capacité d'adaptation et d'innovation collective des Missions Locales, au service d'une réponse emploi cohérente et ancrée dans les réalités économiques locales.

ZOOM SUR DEUX ACTIONS MUTUALISÉES DE L'ANNEE 2024

1. Vers un « Livret des bonnes pratiques du conseiller » : un socle partagé au service de l'harmonisation des postures et pratiques

Dans une logique d'amélioration continue et de cohérence d'intervention sur l'ensemble du Bassin Grenoblois, les Missions Locales ont engagé en 2024 une réflexion collective visant à formaliser un « Livret des bonnes pratiques du conseiller ». Construit à partir des expériences et référentiels partagés, ce support a pour objectif de proposer aux équipes un **cadre commun d'intervention autour de la posture de conseiller, du diagnostic, de l'accompagnement et du traitement des situations complexes**. Ce projet favorise l'appropriation d'un langage et d'une méthode partagée entre professionnels, contribuant à sécuriser les parcours des jeunes et à renforcer la lisibilité de l'offre de services, quel que soit le point d'entrée territorial. Il s'inscrit dans la continuité du travail collectif déjà engagé sur l'usage harmonisé d'I-MILO et sur la formalisation des pratiques d'accueil et de diagnostic, issues des groupes de travail inter-ML.

2. Mutualisation départementale des achats : une première en Isère

En 2024, **les 11 Missions Locales de l'Isère** ont franchi une nouvelle étape dans leur coopération en initiant une démarche de mutualisation des achats à l'échelle départementale. Accompagnées par le cabinet Pragma 9 et soutenues par l'UNML et AMILAURA, elles ont structuré cette démarche autour d'un diagnostic partagé et de **l'identification de segments prioritaires**. Dès 2024, deux segments ont été retenus pour une première mise en œuvre concrète : la maintenance informatique et les fournitures informatiques. **Un groupe de travail inter-Missions Locales dédié a été mis en place, réunissant les référents achats** pour piloter la démarche, partager des bonnes pratiques et préparer les premières opérations d'achats groupés. Cette démarche innovante constitue un levier stratégique pour optimiser les coûts, renforcer l'efficacité des structures et poser les bases d'une coopération renforcée sur d'autres segments, comme la reprographie, la communication ou l'accompagnement juridique.

9 LA DÉMARCHE DE LABELLISATION

Introduction

En 2024, la Mission Locale a poursuivi son **engagement dans la démarche de labellisation** du réseau national des Missions Locales. Ce processus structurant s'est traduit par la formalisation, du diagnostic de territoire, des procédures internes et l'écriture d'un projet associatif. Il s'agit d'un levier stratégique pour **consolider la qualité du service rendu, améliorer la lisibilité de l'offre, et affirmer la place de la Mission Locale au sein du Réseau pour l'emploi**. L'accompagnement de l'ARML a permis de conduire cette démarche dans une logique de co-construction et de valorisation des spécificités locales.

2024 Janvier - Février

Présentation de la démarche de Labellisation au Conseil d'Administration et explicitation des critères en équipe.

Projection de la démarche de Labellisation selon les attendus: Diagnostic -> Projet Associatif -> Plan d'action -> Fiches Références -> Tableau des partenaires et Fiches Actions.

Mars - Avril

Réalisation / Mise à jour de documents de supports: fiches actions, fiches par référence thématique, tableau partenaires base du dossier de labellisation.

Refonte des Statuts de la Mission Locale selon le Cadre Commun de Référence des Missions Locales.

Mai - Juin

Séminaire stratégique avec le cabinet Nicomak pour décliner collectivement les valeurs, lignes de conduite, et orientations stratégiques. Travail collectif sur les enjeux de transversalité territoriale et de pérennité de l'action.

Présentation en Assemblée Générale des travaux menés quant aux valeurs et la raison d'être de la Mission Locale, lors du Rapport Moral annuel

Juillet - Août

Campagne de communication estivale sur les réseaux sociaux, visant à valoriser les offres d'emploi saisonnier et encourager les premiers accueils (Instagram, Facebook).

Septembre - Octobre

Reprise d'une forte campagne de prospection des entreprises du territoire dans l'intention de pérenniser les relations construites avec la Mission Locale.

Novembre - Décembre

Finalisation du diagnostic partagé de territoire et partage avec les membres du Conseil d'Administration: identification d'orientations prioritaires de la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères.

Préparation de l'audit de labellisation prévu pour 2025, avec structuration de la documentation interne et finalisation des outils d'accompagnement (diagnostic, plan d'action, référentiels).

Le travail produit dans la préparation de la Labellisation a permis la mise en place d'outils et supports pour l'ensemble de l'équipe, bénévole et salariée. Pour l'année à venir, il conviendra de finaliser ces outils et de veiller à leur ancrage dans les pratiques collectives ainsi qu'à leur évolution, en vue d'une démarche d'amélioration continue et de qualité du service rendu.

LA DÉMARCHE DE LABELLISATION

Les structures et administrateurs qui s'engagent au local:

Le Conseil d'Administration a été restructuré selon un schéma de collèges recommandé par le réseau des Missions Locales, mieux adapté à leurs spécificités. Ce renouvellement, accompagné de l'élection de nouveaux membres, a insufflé une dynamique nouvelle à la gouvernance associative.

Il a permis de **réaffirmer les engagements de pilotage stratégique**, de **renforcer la représentativité** des partenaires institutionnels et associatifs, et de consolider le lien entre la gouvernance politique et l'action opérationnelle. En ce sens, les membres du Conseil d'Administration ont pu échanger autour du diagnostic de territoire de la Mission Locale. Ce temps a permis d'**identifier des orientations prioritaires** pour les années à venir.

Membres du conseil d'administration élus en 2024

Membres du Bureau

Président : Monsieur JARGOT Colin

Trésorier : Monsieur OBLINGER Emmanuel

Secrétaire : Madame MONIER Mélanie

Administrateur : Monsieur BENLAKHLEF Abdelhalim



Collège des représentants de l'Etat et des établissements publics

- 1 - Mme AZEMAR Marie-Josée - DDETS
- 2 - M LAUVERJAT Luc - PREFECTURE *
- 3 - M BASTIE Grégory - STEMOI-PJJ
- 4 - Mme KREBS Catherine - France Travail *
- 5 - M MACHIRE Daniel - Education Nationale (Pablo Neruda)
- 6 - Mme ODDOZ MAZET Frédérique - Education Nationale (CIO)
- 7 - Mme MONIER Mélanie - GRETA

Collège des élus locaux

- 8 - Mme BOLZE Catherine - Région Auvergne Rhône Alpes
- 9 Mme DESLATTES Céline - Grenoble Alpes Métropole
- 10 M COHARD Roger - Communauté Communes le Grésivaudan
- 11 M JARGOT Colin - Commune de St-Martin-d'Hères
- 12 M QUEIROS David - Commune de St-Martin-d'Hères
- 13 M BENLAKHLEF Abdelhalim - Commune de St-Martin-d'Hères
- 14 M BERNIGAUD François - Commune de St Martin d'Uriage
- 15 Mme GRANGE Agnès - Commune de Venon

Collège des organisations professionnelles et syndicales

- 16 - M VIRON Thomas - CCI
- 17 - M ROSTAING Christian - Chambre des métiers et de l'artisanat
- 18 - Mme MENDES Kelly - Randstad
- 19 - M CALVIGNANELLO Jérémy - Lidl
- 20 - Mme DUBOIS GARCIA Léa - MEDEF Isère
- 21 - M BENICHI Hicham - CFTD Isère

Collège des associations et de l'économie sociale et solidaire

- 22 - M JAUNE André - SAUVEGARDE DE L'ISERE
- 23 - M OBLINGER Emmanuel - APASE
- 24 - Mme RAGAZZO Valérie - MESSIDOR
- 25 - M PETTIER Mathieu - ACEISP
- 26 - Mme GUNZBURGER Agnès - Culture du Coeur
- 27 - M DURAND Gaspard - Envie
- 28 - M VERDILLON Agnès - NICODEM *
- 29 - M ERPELDING Christophe - LE HOME *

* Membres ayant changé en 2025 (titulaire ou structure)

Bienvenue aux nouveaux membres !

ORGANISATION INTERNE ET STRUCTURATION

**LA MISSION
LOCALE JEUNES**

De Saint-Martin-d'Hères

13 ORGANISATION INTERNE ET STRUCTURATION

L'équipe salariée et initiatives internes

Accueil de stagiaires (DECESF et BTS Communication)

Maintien d'un CDD sur le poste de chargée d'accueil

Retour à temps plein de salariées en mises à disposition

Augmentation du temps de travail pour trois CISP (+0,25 ETP)

Recrutement de nouveaux salariés : CISP emploi, assistante administrative, alternante en 2ème année de BTS de communication, 1 CISP en alternance (contrat de professionnalisation).

L'année a été **marquée par plusieurs mouvements au sein de l'équipe**, notamment le départ et le remplacement de conseillers emploi. La structure a également **pérennisé le poste d'une alternante** en contrat de professionnalisation, intervenant sur l'accompagnement des jeunes et les relations entreprises. Par ailleurs, **un nouvel alternant** en contrat de professionnalisation CISP a été recruté afin de renforcer l'accueil. D'autres ajustements ont été réalisés, comme la transformation du poste de coordinatrice en **poste de responsable de secteur** et **l'augmentation du temps de travail de plusieurs conseillers à leur demande**, permettant une meilleure continuité dans l'accompagnement.

La Mission Locale a également **accueilli des stagiaires sur des fonctions structurantes**, notamment en DECESF et en BTS Communication. Leur intégration a contribué à la professionnalisation de futurs acteurs du champ de l'insertion, tout en apportant un appui précieux au développement de projets, notamment en matière de communication et de vie citoyenne.

Un travail soutenu a été mené pour garantir la cohérence, la **montée en compétence et la qualité de l'accompagnement** via des temps d'équipe réguliers (hebdomadaires et mensuels), des supervisions collectives et des revues de parcours.

Un plan de développement des compétences structuré a permis de former 95 % de l'équipe, soit 502 heures de formation cumulées.

Les thématiques de formation ont couvert : la posture d'accompagnement, la prévention des discriminations, le cadre légal du CEJ, la gestion du stress, l'approche parcours, la santé mentale des jeunes, ou encore les évolutions du droit des étrangers.

Les équipes ont également participé à des séminaires inter-Missions Locales, à des webinaires de l'ARML, et à des temps de mutualisation avec les acteurs du territoire.

Processus d'intégration des nouveaux collaborateurs

La Mission Locale a mis en place une démarche structurée d'onboarding, reposant sur trois phases clés :

Une immersion préalable en PMSMP de minimum deux jours, permettant une découverte mutuelle et une première sensibilisation aux missions et à la posture d'accompagnement ;

Un entretien de fin d'immersion en deux temps (responsable de secteur et direction), intégrant une étude de cas, l'analyse des valeurs partagées et un bilan du positionnement professionnel ;

Une semaine d'intégration encadrée, incluant un planning alternant observation, formation aux outils (i-Milo, procédures internes), temps de lecture des documents cadres (chartes, notes, projet associatif), et un entretien de prise de poste à l'issue.

Ce processus vise à garantir la cohérence des pratiques, sécuriser les recrutements, et favoriser une montée en compétences progressive, dans une logique d'adhésion aux valeurs et aux exigences du réseau des Missions Locales.

Équipe au 31 décembre 2024 :

Direction : Sophie PICOT

Accompagnement global et thématique :

Gaëlle BERGERON (formation, justice, droits des étrangers)

Sabrina DEVAUCHELLE (santé, loisirs, sport, culture)

Christel DOMENY-NINO (handicap, logement)

Adriana GEORGES (décrochage scolaire, obligation de formation)

Peggy HEGEMAN (alternance, orientation)

Sylvie PARISE (relation entreprises)

Vincent TESSAIRE (mobilité, discriminations, partenariats emploi)

Erminia GRAZIOSI (accompagnement global, coordination)

Stéphanie ALUISIO (intégration suite à alternance, relations entreprises)

Gaylord KREJEZY (alternance, soutien équipe)

Administration et gestion :

Khania SAIDI (gestion administrative et financière)

Coralie SPANO (RH, assistante de direction, labellisation)

Ouassila BOUGRARA (suivi CEJ/PACEA)

Corinne THEUREAU (accueil, animation)

Naïma GUERINIK (accueil, animation)

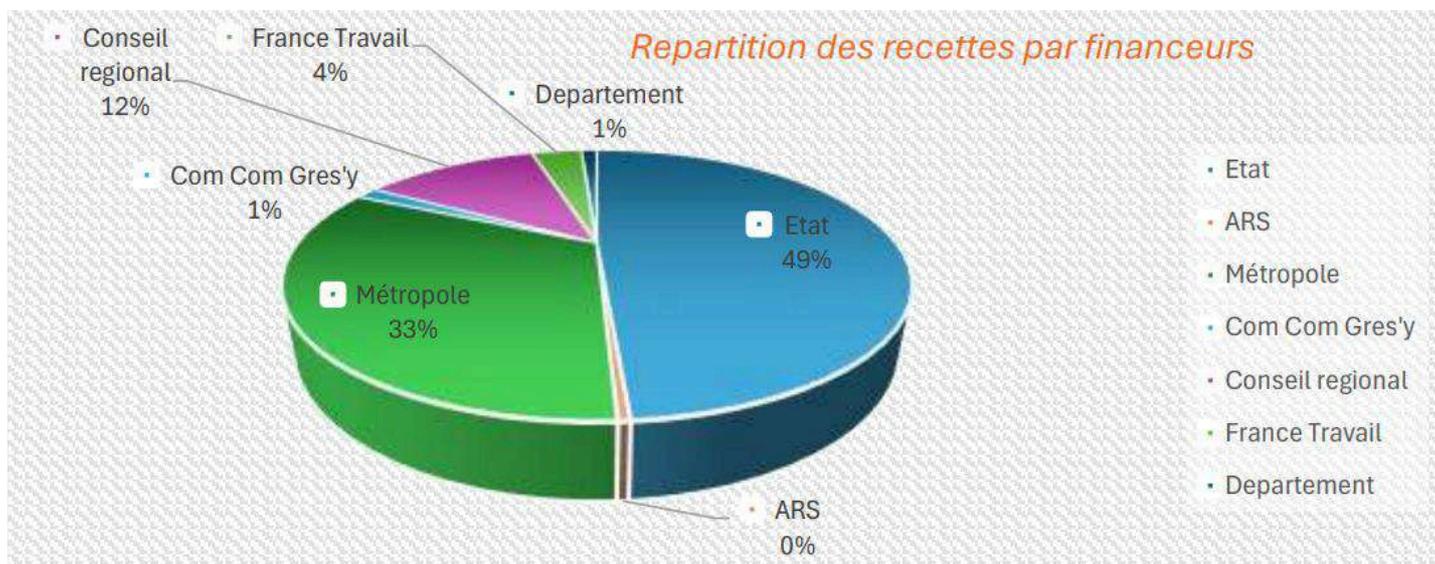
Communication et développement :

Vincent TESSAIRE (projets, I-Milo)

Alice FRANCES-SOULLIER (communication, alternante)

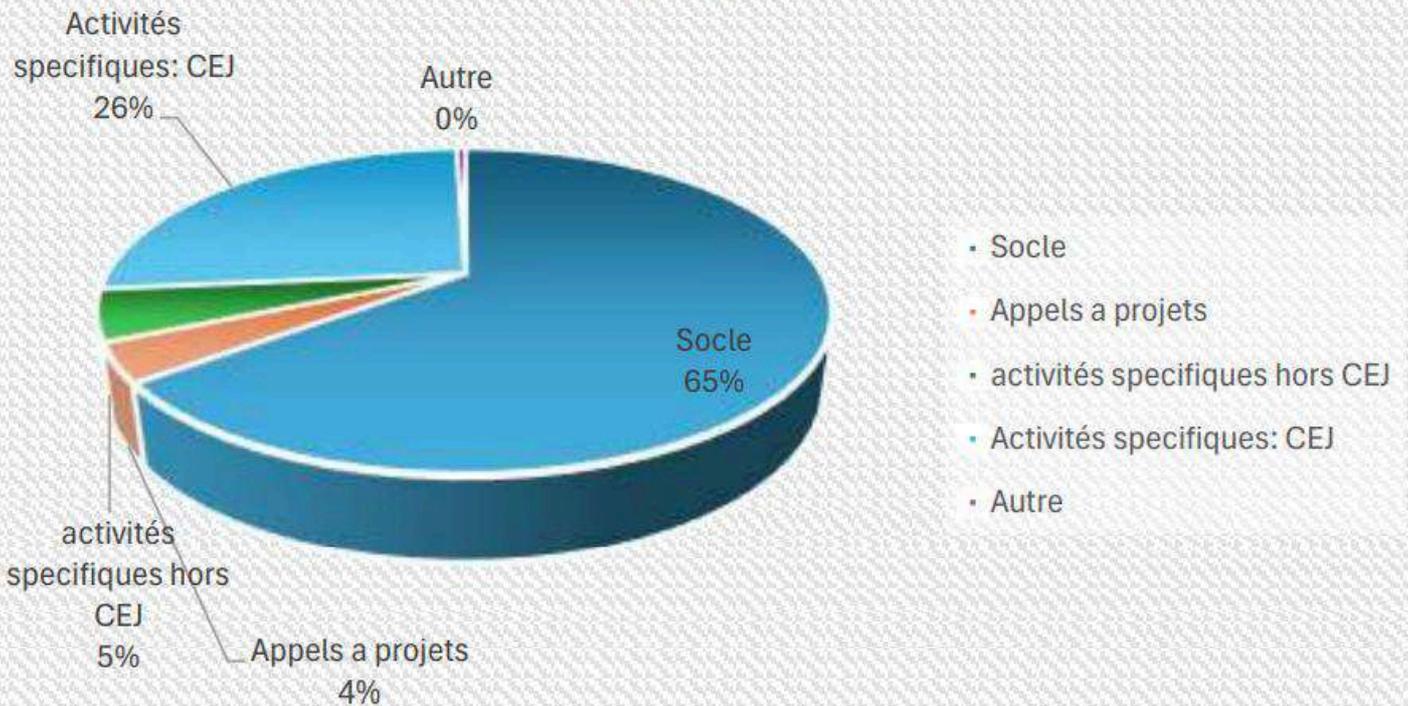
15 SYNTHÈSE FINANCIERE GLOBALE DE L'EXERCICE 2024

Budget Global: 1 084 880 €

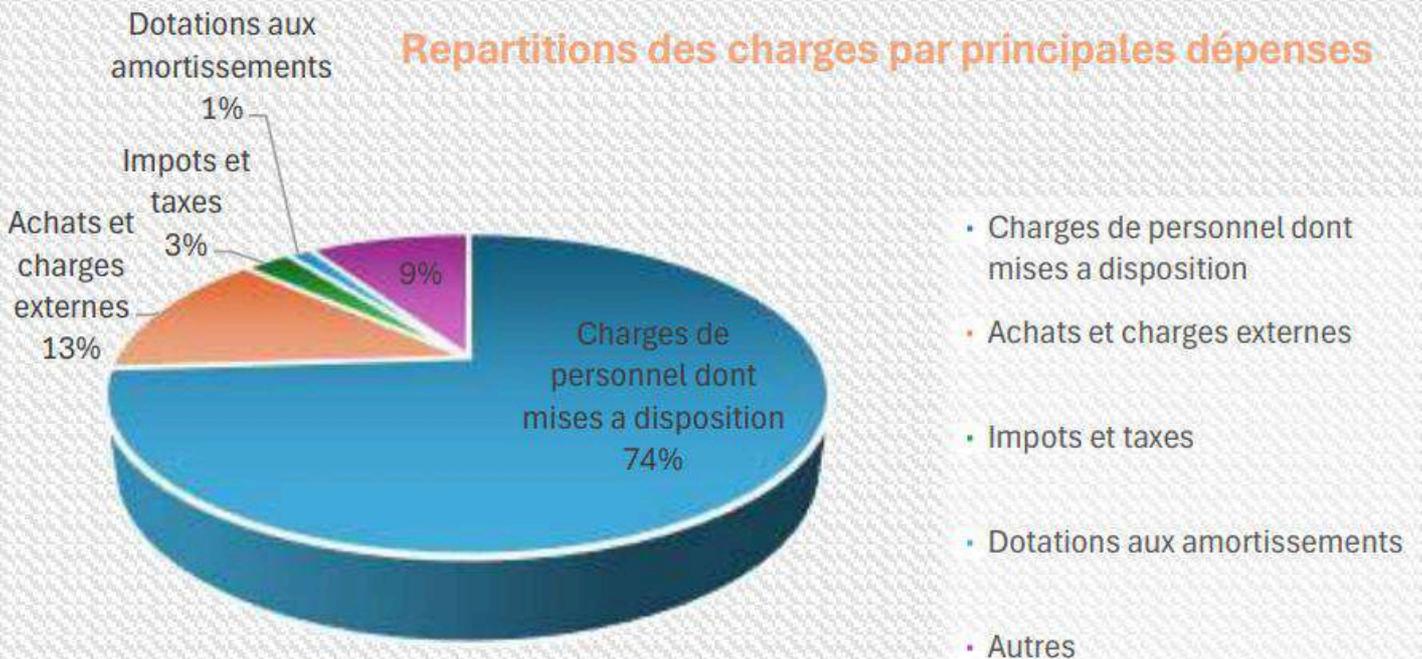


SYNTHÈSE FINANCIÈRE GLOBALE DE L'EXERCICE 2024

Repartition par type de recettes



Repartitions des charges par principales dépenses



Analyse financière

En 2024, la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères a démontré **une gouvernance économique solide, en maintenant une gestion équilibrée** des dépenses tout en préservant l'impact social de ses actions. Cette rigueur budgétaire, inscrite dans une logique non lucrative, a permis de renforcer la solidité financière de la structure au service de son projet associatif. La capacité d'innovation s'est également illustrée par une **diversification réussie des ressources**, avec notamment la mobilisation de nouveaux financeurs tels que la taxe d'apprentissage et des appels à projets élargis. L'excédent réalisé en 2024 a permis d'atteindre un objectif stratégique important : disposer d'environ cinq mois de **fonds propres permettant à l'association d'absorber les délais de versements** et ainsi permettre la continuité de service.

Points de vigilance, En 2025, la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères fera face à plusieurs incertitudes budgétaires majeures :

- Baisse annoncée du financement régional (-12 %) conditionnée à des objectifs difficiles à atteindre en raison de la réduction des actions de formation,

- Part des financements État annoncé à -6,8% et probabilité de notification consolidée qu'à mi-année.

Cette instabilité fragilise la planification stratégique et limite la capacité d'action. À cela s'ajoute une contrainte structurelle importante : 74 % des charges de l'association sont des charges de personnel, ce qui signifie que toute baisse de financement réduirait fortement les marges de manœuvre, avec un risque direct sur la continuité des actions et des accompagnements.

Pistes stratégiques pour 2025

Face à ces constats et aux incertitudes budgétaires qui marquent l'année 2025, plusieurs pistes stratégiques doivent être envisagées pour préserver la continuité de service et renforcer la résilience de la structure. Il conviendra de **sécuriser les financements socles** par un dialogue renforcé avec les principaux partenaires publics et de stabiliser les ressources issues de la diversification amorcée (taxe d'apprentissage, appels à projets). Par ailleurs, une réflexion sur l'**optimisation du modèle d'organisation**, notamment la flexibilité RH (recherche de financement spécifiques pour augmenter la part prestataires par exemple) pourrait permettre d'éviter une augmentation des charges sans compromettre l'accompagnement des jeunes.



19 FOCUS SUR LE TERRITOIRE ET LE PUBLIC DE LA MISSION LOCALE

Un territoire pluriel sous influence métropolitaine

Le territoire de la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères s'étend sur quatre communes très différentes : **Saint-Martin-d'Hères**, ville dense et universitaire intégrée à Grenoble-Alpes Métropole, **Saint-Martin-d'Uriage** et **Venon**, communes rurales à faible densité et à la mobilité restreinte, **Chamrousse**, station de montagne confrontée à la saisonnalité de l'emploi. Ces contextes génèrent des réalités contrastées pour les jeunes, en matière d'emploi, d'orientation, de mobilité, d'accès aux soins ou encore au logement.

Enjeux socio-économiques

Une précarité persistante qui touche particulièrement les jeunes de moins de 30 ans, notamment dans les QPV et les zones rurales mal desservies.

Taux de pauvreté : jusqu'à 55 % dans certains quartiers prioritaires de Saint-Martin-d'Hères.

Revenu médian :

Saint-Martin-d'Hères et Chamrousse : ~1 750-1 800 € / u.c.

Venon et Saint-Martin-d'Uriage : ~2 700 € / u.c.

Un accès à l'emploi complexe où les aspirations des jeunes se heurtent à une offre locale difficilement accessible à tous, obligeant une certaine mobilité ou des réorientations.

Chômage des jeunes :

17 % des demandeurs d'emploi ont moins de 26 ans à Saint-Martin-d'Hères,

Hausse des demandes d'emploi des jeunes de Saint-Martin-d'Hères : +2.2% sur 2024; et une demande d'emploi restant présente sur les autres communes du territoire.

Des ruptures dans les parcours de formation, un décrochage scolaire significatif et des orientations parfois sources d'instabilité pour les jeunes, notamment pour les garçons.

12.5% approx. des jeunes de 15 à 29 ans sont NEET sur le territoire de la Mission Locale,

A Venon, Chamrousse et Saint-Martin-d'Uriage la population est plutôt diplômée. A Saint-Martin-d'Hères environ 50% de la population est peu ou pas diplômée.

Des freins à la mobilité, à la santé et au logement qui limitent l'autonomie et fragilisent les parcours.

Mobilité restreinte :

70 % des jeunes accompagnés n'ont pas le permis,

80 % se déplacent principalement en transport en commun.

Santé :

Les maladies cardio-vasculaires sont l'une des principale cause de décès à Saint-Martin-d'Hères.

Le territoire est particulièrement touché par des problématiques de santé mentale, notamment à Saint-Martin-d'Hères avec des taux supérieurs à ceux de l'agglomération.

Des inégalités dans l'accès à la culture, au sport et aux loisirs, qui renforcent le sentiment d'exclusion pour les jeunes les plus éloignés.

Seule Saint-Martin-d'Hères constitue un pôle de service complet, aux vues de ses équipements disponibles.

Profil et provenance des jeunes accompagnés

En 2024, **702 jeunes** ont été accompagnés par la Mission Locale. Parmi eux :

45 % de femmes, 55 % d'hommes,

7 % de mineurs,

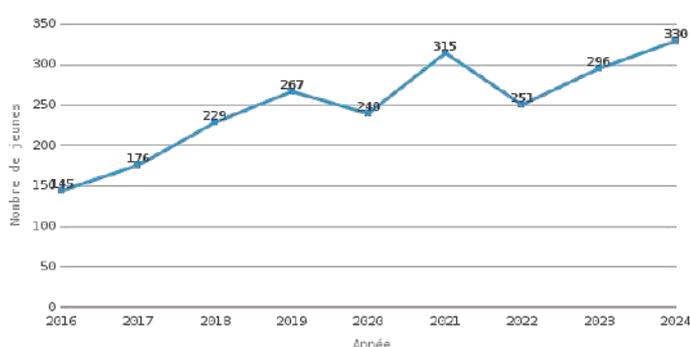
56 % ont un niveau de formation infra-bac,

19 % rencontrent des difficultés de logement,

10 % ont une reconnaissance de leur handicap et la Mission Locale a pu proposer à 12 jeunes un accompagnement dans leur demande de RQTH,

64 % ont suivi un parcours contractualisé en **PACEA ou CEJ**,

72 % sont nouvellement inscrits en PACEA ou CEJ.



Augmentation des premiers accueils en 2024, suivant la tendance de ces dernières années (hors pandémie du Covid-19).

Origine géographique des jeunes

97% des jeunes sont originaires de la commune de Saint Martin d'Hères.

15 % des jeunes accompagnés habitent un QPV, soit environ 100 jeunes.

Besoins exprimés lors du premier contact

Les premières demandes concernent principalement :

L'emploi : 50 % des jeunes,

La formation qualifiante ou non et **l'alternance** : 43 % des jeunes,

L'orientation : 18 % des jeunes,

La santé et le logement : 37% des jeunes.

Arrivés à la Mission Locale, les jeunes font majoritairement la demande d'un accompagnement à visée professionnelle. Toutefois derrière les demandes formulées il y a souvent une réalité plus complexe. Les besoins touchent aussi à la vie quotidienne, au logement, à la santé, etc. Les jeunes font part de la multiplicité des obstacles qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leur vie sociale et professionnelle.

FORMATION QUALIFIANTE

CONTRAT ALTERNANCE

ORIENTATION SANTÉ

EMPLOI

VIE SOCIALE

AUTRE FORMATION

LOGEMENT

PROJET PROFESSIONNEL



23 DES ENGAGEMENTS DE PROXIMITÉ ENVERS LES JEUNES

Modalités d'accueil et accessibilité



Ouverture au public

Habiter sur : Saint-Martin-d'Hères ou Saint Martin d'Uriage ou Yerzon ou Chamrousse

Le lundi de 14h à 17h
Du mardi au vendredi
de 09h à 12h et de 14h à 17h

La Mission Locale est ouverte à toutes et tous, **sans rendez-vous et de façon inconditionnelle**.

Des créneaux d'accueil sans rendez-vous sont organisés en **flux libre les mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin** de 9h à 11h30.

Lors du premier accueil une évaluation rapide des besoins est réalisée, permettant d'orienter vers un accompagnement immédiat ou un entretien approfondi. La **Mission Locale se déplace sur le territoire**: services communaux, structures partenaires; afin de permettre une large accessibilité de ses services. L'équipe s'attache à garantir une posture d'écoute, de respect du rythme et de non-jugement dès la première rencontre.

L'accompagnement est entièrement gratuit, confidentiel, et s'adapte aux situations spécifiques (mineurs, jeunes en rupture, étrangers, jeunes en situation de handicap).

Repérage et mobilisation des jeunes hors les murs

Le repérage et la mobilisation des jeunes constituent une mission importante pour la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères.

La pluralité des profils accueillis (mineurs en situation de décrochage, jeunes sortants de dispositifs institutionnels, jeunes en grande précarité, jeunes invisibles) nécessite une adaptation constante de nos méthodes de contact et d'accroche.

20 Aller-vers en déambulation

En partenariat avec l'APASE
Territoire QPV / QVA de Saint-Martin-d'Hères
160 rencontres
148 hommes / 12 femmes
62 mineurs
160 habitant un QPV

Le but de ce travail de présence sociale est d'aller à la rencontre de jeunes non encore inscrits à la Mission Locale ou en rupture de leur accompagnement pour les informer et les sensibiliser sur la mise en place d'un parcours d'insertion. Le partenariat avec l'APASE est précieux car il facilite **le démarrage d'un co-accompagnement souvent nécessaire auprès des publics très éloignés** des structures.

DES ENGAGEMENTS DE PROXIMITÉ ENVERS LES JEUNES

19 Aller-vers à la Maison de Quartier Aragon

12 rencontres
10 hommes / 2 femmes
9 mineurs
9 habitant un QPV

Comme en 2023, nous avons rencontrés principalement des jeunes mineurs, dont certains scolaires ou en décrochage, orientés par le service jeunesse pour les conseiller sur leur recherche d'emploi ou sur leur orientation.

Forum des Jobs d'été avec la ville de Saint-Martin-d'Hères

3 temps de forum (mars/avril)
4 demi-journées
38 rencontres
17 hommes / 21 femmes
35 mineurs

Comme chaque année nous avons travaillé avec des jeunes, dont parfois des scolaires, sur leurs outils de recherche d'emploi.

Journées Portes Ouvertes

La Mission Locale a pu participer aux portes-ouvertes des Maisons de quartiers de Saint-Martin-d'Hères. Ces portes ouvertes permettent un lien avec les familles ainsi d'ancrer au plus tôt la Mission Locale comme lieu ressource.

Groupe Ressource

La Mission Locale a poursuivi son engagement au sein du Groupe Ressource aux côtés de divers acteurs locaux éducatifs, médico-sociaux et pour l'orientation : le dispositif Rose Pelletier, UEAJ la Poterne (PJJ), le CIO ; la MLDS, la classe relais du lycée Pablo Neruda, le C3R et l'ASMA. Le Groupe Ressource **accompagne les jeunes de 11 à 25 ans démobilisés dans leur avenir scolaire et professionnel vers le changement par une approche pluridisciplinaire** à travers différents projets. Les rencontres ont lieu toutes les 6 semaines dans les locaux des membres partenaires.

Le Groupe Ressource permet :

- Le repérage d'une situation par un professionnel du territoire en lien avec un jeune et/ou sa famille,

- Un échange autour du parcours du jeune et des propositions sur mesure selon sa situation : mise en relation avec des acteurs locaux compétents, suivi par le groupe.

En 2024 le Groupe Ressource a été mobilisé sur de nombreuses **situations de déscolarisation de jeunes notamment mineurs**. Ce groupe a permis le repérage et la remontée de situations de jeunes pour lesquels des dispositifs d'accompagnement et de soutien dans leur parcours scolaire ont pu être mobilisés. Pour autant **certaines situations de rupture persistant**, le Groupe Ressource est donc intervenu en proposant de nouvelles mises en relation au jeune : visite du CIO, du C3R, rendez-vous en Mission Locale, etc. L'intention étant de maintenir du mieux possible un lien avec le jeune et de lui **proposer des solutions de remobilisation** sur plusieurs champs.

Cellule de veille mineurs

La Mission Locale a de même poursuivi son engagement au sein de la Cellule de veille mineurs portées par le Service Jeunesse de Saint-Martin-d'Hères, aux côtés d'acteurs locaux socio-éducatifs : collèges et lycées de secteurs, PJJ, SLS, services éducatifs APASE. Cette cellule permet **d'identifier des situations à risque parmi les jeunes accompagnés** : difficultés familiales, grande précarité, délinquance, etc. ; ainsi de rester en alerte concernant ces jeunes afin de pouvoir intervenir lors de situations d'urgence et d'adapter les accompagnements.

Une attention particulière portée aux « invisibles »

Au local, les divers groupes de travail portés de façon multi-partenaire permettent une couverture globale du territoire, ainsi le repérage des jeunes les plus éloignés ou dits « invisibles » c'est-à-dire ni en emploi, ni en formation, ni inscrits dans un parcours d'accompagnement.

Par ailleurs l'implication de la Mission Locale dans le **programme ENGAJER, Ensemble Grenoble Alpes pour les Jeunes en Rupture**, permet d'élargir les accompagnements possibles pour ces jeunes. Les orientations faites par la Mission Locale vers le consortium ENGAJER permet de :

Sécuriser le parcours des jeunes les plus éloignés socialement,

Limiter les échecs ou ruptures de parcours notamment lors d'accompagnements engageants pour le jeune tels que le CEJ : obligation de 15h à 20h d'activité pouvant être difficile à tenir pour des jeunes en rupture.

En 2024 la Mission Locale a pu orienter 8 jeunes sur le programme ENGAJER, dont 2 en situation de handicap. Les points mensuels avec l'ensemble des partenaires du consortium permettent un lien spécifique concernant les orientations pour ces jeunes, dans l'intention de proposer un accompagnement transversal et plurisectoriel.

Lutte contre les inégalités

Le Fond d'Aide aux Jeunes / d'Urgence, une aide contre la précarité

« Le Fond d'Aide aux Jeunes est un dispositif destiné à aider les jeunes en difficulté dans leur parcours d'insertion. Cette aide intervient dans le cadre d'un accompagnement assuré par un professionnel ». La Métropole de Grenoble a choisi d'orienter cette **aide aux jeunes ne bénéficiant pas de soutien de la part de leur entourage dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle**.

Des commissions statuent sur l'octroi de ces aides financières. Elles peuvent concerner des dépenses liées à une formation, la finalisation du permis de conduire, une recherche de logement, la prise en charge d'un reste à charge pour des soins de santé ou une aide de subsistance.

Le Fond d'Aide aux Jeunes peut aussi intervenir **lors de situations d'urgence principalement liées à des besoins alimentaires ou de logement**. En complément, la Mission Locale est très en lien avec le Service Local des Solidarités notamment pour l'orientation de jeunes en situation d'urgence ou présentant un besoin d'accompagnement social.

77 jeunes ayant bénéficié d'un FAJU pour un montant total de 12360€

60% des bénéficiaires sont des hommes.

DES ENGAGEMENTS DE PROXIMITÉ ENVERS LES JEUNES

Un soutien contre le non-recours lié à l'illectronisme et les difficultés administratives:

Une enquête effectuée auprès des jeunes de la Mission Locale par une étudiante CESF en stage a permis d'identifier plus précisément les besoins des jeunes concernant les démarches administratives. **Les jeunes affirment rencontrer des difficultés à effectuer leurs démarches et reconnaissent avoir besoin d'aide** pour les demandes liées au minima sociaux, aides de la CAF, déclaration d'impôts, demandes de tarifications solidaires, aux démarches en préfecture, entre autres.

À la suite de ce questionnaire la Mission Locale a mis en place une « **Permanence Paperasse** » de façon hebdomadaire, permettant aux jeunes de venir trouver de l'aide concernant leur démarches administratives (tarification solidaire, déclarations, etc.). Pour les demandes d'aides concernant les timbres fiscaux, les jeunes sont **réorientés vers une assistante sociale du C.C.A.S.** De plus la Mission Locale a porté un « **Atelier Impôts** » afin d'informer les jeunes et d'expliquer la démarche de déclaration de revenus.

17 jeunes ont participé à deux Ateliers Impôts (avril).
Septembre 2024 mise en place de la Permanence Paperasse.

61 jeunes sont venus sur la Permanence Paperasse.

L'accompagnement de jeunes en détention

Au sein de l'agglomération, un **Groupe Justice Insertion et Prévention (JIP)** rassemble divers partenaires du territoire: SPIP Varcès, APASE, CODASE, Apprentis d'Auteuil, Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères ainsi que la Mission Locale Isère Drac Vercors. Ce groupe permet d'**intervenir auprès des jeunes en milieu carcéral** et de leur proposer un accompagnement sur leur projet.

« Liberté de Parole »

Témoignages de détenus sur la réalité de la détention - du 12 au 22 février 2024
16 boulevard Agutte Sembat, Grenoble

EX PO

Temps d'échange avec des professionnels de la justice
Vendredi 16 février 2024 à 13h30 ou 15h
à la **Mission Locale de Grenoble**

Réservation par mail
avant le mardi 13 février
à m.pellet@mlidy.com

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Missions Locales du Bassin Grenoblois

Action portée par le groupe
Justice Insertion Prévention
de l'agglomération grenobloise

Témoignage d'un jeune :

« Rencontrer la Mission Locale m'a servi à beaucoup de choses, obtenir de la stabilité ; le poste en prison nous aide pour après la prison, on n'aurait pas de suivi et en sortant on ne penserait pas forcément à aller à la Mission Locale. Grace à cet accompagnement, j'ai pu trouver un logement, un emploi, et comme je n'ai personne sur qui compter, cela a été très important pour moi ».

L'intervention des Missions Locales en milieu carcéral a été rendue possible grâce **au poste de Référente Justice, porté par la Mission Locale Isère Drac Vercors (IDV)**. Bien que fragilisé par la fin des financements spécifiques ce poste est maintenu, porté par la volonté forte de la Mission Locale IDV de préserver cette mission essentielle.

Partenaires-Égalité une Cellule de Veille Active

Depuis 2017 la Mission Locale est membre du réseau « Partenaires-Égalité » coordonné par Grenoble-Alpes Métropole et s'implique activement au sein de la cellule de veille et d'actions du réseau. Cet espace stratégique permet de **qualifier et traiter des situations de discrimination signalées sur le territoire**, en facilitant l'orientation des personnes concernées vers les structures compétentes et en contribuant à faire évoluer les pratiques professionnelles vers davantage d'égalité de traitement. À travers cette participation, la Mission Locale renforce son **rôle d'acteur de proximité en matière d'accès aux droits** et consolide son engagement aux côtés des partenaires locaux pour lutter contre toutes formes de discriminations, notamment dans le champ de l'emploi et de l'insertion.

Par ce biais les salariés de la Mission Locale ont pu suivre une formation approfondie concernant la lutte contre les discriminations, dans le cadre de la **formation « Prévention et lutte contre les discriminations et pour l'Égalité », proposée en mars par Maître MATARI** du Barreau de Lyon.

La lutte contre les discriminations dans le Réseau des Missions Locales

Par ailleurs depuis mai 2022, la **charte d'engagement nationale des Missions Locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations** pose un cadre commun pour l'ensemble du réseau. Une mission déléguée de l'UNML confiée à l'ARML Sud PACA propose des modalités concrètes de déploiement de cette charte. Cela comprend notamment la mise en place de formations à destination des professionnels des Missions Locales, des ateliers participatifs pour les jeunes, ainsi que des workshops Dans ce cadre la Mission Locale a participé aux actions suivantes :

Workshops Entreprises : « Recrutement inversé », où des responsables de ressources humaines sont placés en position de candidats et les jeunes en position de recruteurs. L'objectif est de **développer une culture commune du recrutement non discriminatoire** entre entreprises, jeunes et Missions Locales, en favorisant un changement de regard et de posture.

Webinaires de mobilisation et de partage d'expériences, visant à présenter les intérêts et les modalités pratiques d'engagement dans la démarche de lutte contre les discriminations, notamment en lien avec les enjeux de labellisation. Ces webinaires sont enrichis par les témoignages de professionnels de Missions Locales déjà engagées dans ce processus.

LES PARTENAI- RES ET L'ANCRAGE AU LOCAL

LA MISSION
LOCALE JEUNES

De Saint-Martin-d'Hères

29 LES PARTENAIRES ET L'ANCRAGE AU LOCAL

Nos partenaires de l'année 2024





LES PARTENAIRES ET L'ANCRAGE AU LOCAL

Groupes de travail et dynamiques de proximité

La Mission Locale participe sur son territoire à différents groupes et commissions de travail. Ceux-ci lui permettent de capter les problématiques du territoire et du public, de partager avec les partenaires des différents groupes des données jeunesse et in fine de **concevoir ensemble des actions et réponses adaptées aux besoins**.

Exemples de groupes auxquels la Mission Locale participe : Groupes Partenaires des Maisons de Quartier, Contrat Local de Santé, Commission Adolescents, Groupe Référents Handicap, Groupe Référents Formation...

Inauguration de l'Atelier de Neyrpic (ADN) en décembre 2024



FOCUS SUR QUELQUES DYNAMIQUES FORTES DE L'ANNÉE 2024

Labo des parents

Depuis juin 2022, une dynamique de réflexion autour du soutien à la parentalité de parents d'adolescents a été impulsée par la Maison de quartier Texier en lien avec de nombreux partenaires. De cette démarche auprès des partenaires et des habitants ont émergé **le besoin et l'envie de créer un lieu d'échange entre les parents d'adolescents, dans une logique préventive de soutien à la parentalité.**

Ainsi est né et s'est développé le projet multi-partenarial du « Labo des parents d'adolescents » afin de proposer des temps dédiés aux parents d'adolescents à l'échelle du territoire martinénois.

La Mission Locale a intégré le Labo des parents en novembre 2023. En 2024 elle a co-animé trois ateliers : « comment penser à moi en tant que parent d'adolescent ? », « comment faire face aux conflits avec mon adolescent ? », « comprendre l'adolescence ». Notre participation au Labo des parents nous permet d'**être repéré comme lieu ressource par les parents, pour leurs adolescents** et de nous inscrire dans une synergie de travail autour du thème sur la parentalité, en lien avec les proches des jeunes et les partenaires sociaux.

21 séances « Labos »
8 thématiques
47 personnes touchées

COREO

Instance de réflexion à l'échelle locale, ce groupe de travail permet le recueil d'informations et actualités du territoire concernant le handicap. Des rencontres sont organisées avec divers **professionnels accompagnant les situations de handicap psychologiques**. Par ailleurs ce lieu permet une **discussion pluridisciplinaire entre professionnels, concernant des situations spécifiques rencontrées lors**

des accompagnements. A la suite des discussions, le groupe formule des propositions d'accompagnement et de dispositifs de soutien adaptés à la situation présentée.

Equip' Emploi

Equip' Emploi regroupe des référents Emploi et référents Entreprises des Missions Locales de l'agglomération. L'objectif étant d'**assurer une couverture cohérente du territoire économique de l'agglomération et de mutualiser les ressources de travail en direction des entreprises.**

L'Equip'Emploi porte diverses actions dans l'intention de développer des relations de qualité avec les entreprises locales, de valoriser les jeunes auprès des acteurs économiques présents, tout en s'engageant dans une démarche de lutte contre les discriminations.

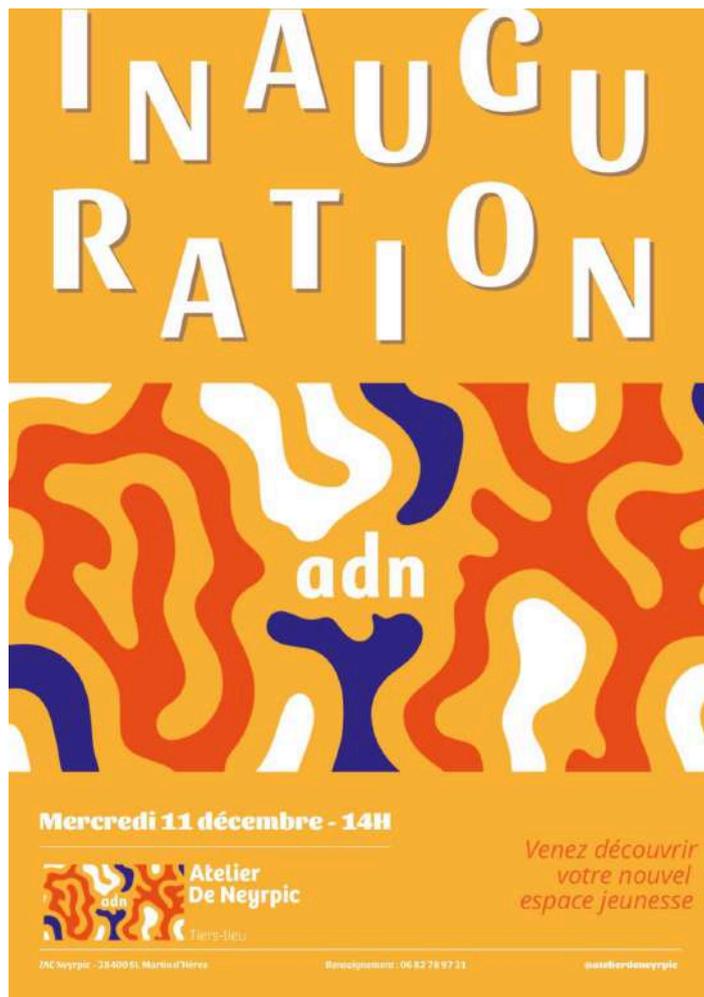
En 2024, l'Equip'Emploi c'est :
114 offres d'emploi partagées,
Un « P'tit Dej Alternance » avec 12 Organismes de Formation par Apprentissage (OFA) présents,
4 Jobs Dating et forum à destination des jeunes et des entreprises,
La promotion du projet « Parcours Industrie » en lien avec Schneider Electric, EDF, le CEA...

Inauguration de l'Atelier De Neyrpc (ADN) en décembre 2024

Depuis 2022, la Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères s'est impliquée dans la réflexion autour de la création du **Tiers-Lieu jeunesse implanté au cœur du nouvel espace commercial Neyrpc**. Membre fondatrice de l'Atelier de Neyrpc (ADN), ouvert en 2024, elle s'inscrit dans une dynamique partenariale innovante aux côtés du groupe Apsys, porteur et financeur du projet, de l'Afev qui coordonne le lieu et les acteurs, et d'une dizaine d'acteurs locaux tels que CitaDanse, Ad Chorum, NewsFM, Game à Prod', Expression, Animafac et Green Radio.

L'ADN est un espace hybride de 300 m² qui vise à **favoriser les synergies entre jeunes issus des quartiers prioritaires et du monde étudiant**, en promouvant des actions autour de trois axes majeurs : renforcer les liens et la coopération entre les jeunes, soutenir l'insertion, l'emploi et l'engagement à travers des ateliers pratiques (écriture, CV, préparation aux entretiens), et encourager la culture et le sport via une programmation artistique et événementielle ouverte à tous. Doté d'espaces polyvalents, d'une cuisine équipée, d'un studio radio, d'une salle de danse et d'espaces collaboratifs, l'ADN entend devenir un véritable **lieu d'expression, d'initiatives et de création pour les jeunes du territoire**.

En 2025, la Mission Locale prévoit d'y intensifier sa présence et ses actions, en proposant plusieurs **événements thématiques dédiés à l'alternance, à la formation et à l'emploi, ainsi que des ateliers de préparation aux entretiens** en amont du job dating organisé à Neyrpc. Ce partenariat stratégique renforce l'ancrage territorial de la Mission Locale et lui permet d'aller à la rencontre des jeunes dans des espaces innovants et attractifs.



FOCUS SUR QUELQUES DYNAMIQUES FORTES DE L'ANNÉE 2024

Relations entreprises

Le lien direct avec les entreprises du territoire s'est intensifié en 2024 grâce à l'implication active de l'équipe ainsi que de la reprise d'une forte démarche de prospection.

73 nouvelles entreprises contactées en 2024

La plupart en Commerce et vente (15), Hôtellerie, Restauration, Tourisme et Loisirs (12), Construction et Travaux publics (10), Service à la personne et à la Collectivité (8) et Industrie (7)

Cellule Emploi Neyrpcic

Avec l'ouverture du centre commercial Neyrpcic en 2024, la Mission Locale a pu construire des liens forts avec les nouveaux commerçants installés dans les halles. Plusieurs partenaires du territoire, essentiellement du Service Public pour l'Emploi, se sont réunis avec la Société Les Halles de Neyrpcic afin d'organiser un **partenariat fort à destination des entreprises présentes et des demandeurs d'emploi de la commune**.

Ce partenariat, Cellule Emploi Neyrpcic, est piloté par l'agence France Travail de Saint-Martin-d'Hères. Le projet porté par la Cellule s'inscrit dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC Neyrpcic et a pour objectif de **faciliter l'accès à l'emploi et la mise en relation** entre les employeurs et les demandeurs d'emploi de la commune.

2 Forums de recrutements:

Juin, 1827 entretiens réalisés 17 recrutements le Jour-J,

Septembre, 1937 entretiens réalisés, 62 embauches le Jour-J.

Actions recrutement mutualisées utilisant la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS):

25 réussites, 12 embauches et la constitution d'une liste d'attente prioritaire.

Mise en place de nombreuses Préparations Opérationnelles à l'Emploi pour les candidats, à la demande des entreprises, portées par France Travail.

Démarche de prospection des entreprises

En interne, **la Mission Locale a redynamisé sa démarche de prospection** sur les communes de Saint-Martin-d'Hères et Saint-Martin-d'Uriage notamment. Pour l'année à venir, cette démarche sera étendue aux communes de Venon et Chamrousse afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Les prospections sont menées par un zonage préalable du territoire, puis une prise de contact téléphonique ou par mail avant une rencontre en présentiel.

Cette démarche est largement soutenue par le **Service Economique de la Ville de Saint-Martin-d'Hères**, par un partage des informations liées au monde économique local et des mises en relation avec les entreprises connues par la Ville.

Permanences à destination des entreprises

En complément de la démarche de prospection reprise sur l'année, et afin d'accompagner au mieux les entreprises notamment celles nouvellement en lien, l'équipe a mis en place des permanences à destination des entreprises.

« **Permanences entreprises** »

les lundis après-midi de 15h à 17h.

Rendez-vous en présentiel à la Mission Locale ou téléphonique.

L'objectif de ces permanences est de fournir **un soutien aux entreprises et d'être un point d'écoute et de conseil**. C'est aussi l'occasion de relancer les entreprises contactées, de maintenir le contact et d'identifier de nouvelles entreprises sur les territoires.

Communication multi-canaux

L'année 2024 a été l'occasion pour la Mission Locale de retravailler sa **visibilité en ligne et ses moyens de communication numérique**.

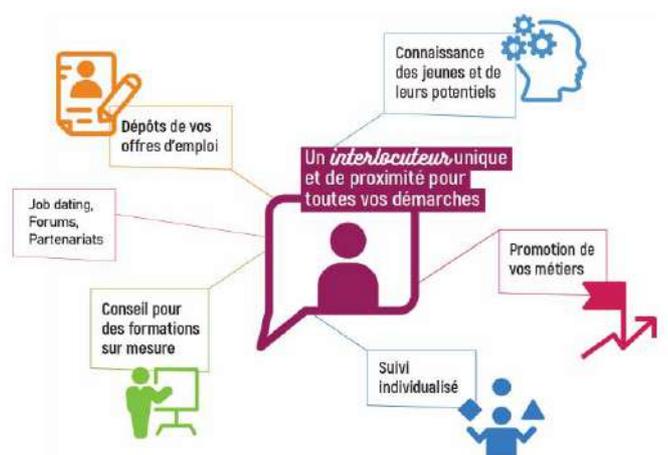


Sur les Réseaux Sociaux, la Mission Locale a pour objectif de proposer du contenu retraçant les événements de l'année : visite d'entreprises, job dating, ateliers thématiques, etc. Un contenu différencié sera proposé : **plutôt**

à destination des jeunes sur instagram, plutôt à destination des familles ou partenaires sur Facebook ou LinkedIn.

Par ailleurs la Mission Locale a revu son **Site Internet** afin de permettre une prise de contact directe par les jeunes et les entreprises, et apportant davantage d'information sur l'offre de service proposée. En 2025, c'est l'esthétique du Site qui fait peau-neuve !

Une nouvelle pochette à destination des entreprises :
La Mission Locale a créé une nouvelle pochette d'information à destination des entreprises : présentation de la Mission Locale, offre de service à destination des entreprises.



L'OFFRE DE SERVICE

MISSION

**LA MISSION
LOCALE JEUNES**

De Saint-Martin-d'Hères

37 L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Retour sur notre offre de service

L'offre de service de la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères s'appuie sur le **cadre commun des missions locales**. En 2024, cette offre a été déployée en cohérence avec ce cadre, à travers un accompagnement **global, personnalisé, progressif et de proximité**, structuré autour de **référents thématiques**.

L'accompagnement prend appui sur les piliers suivants, enrichis à partir des besoins exprimés par les jeunes et les données issues du diagnostic territorial :

Accueillir tous les publics pour les informer et les aider dans leur recherche d'informations.

Apporter aux jeunes un conseil de qualité pour leur permettre de s'orienter au mieux vers les acteurs et services selon leurs besoins.

Proposer à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours et aborder toutes les questions liées à l'accès à ses droits, à la formation, à l'emploi, au logement, etc., et être accompagné dans sa mise en œuvre. Cet accompagnement s'inscrit dans les principes et les objectifs du conseil en évolution professionnelle.

Mobiliser pour toutes les phases du parcours des jeunes (découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, ...) un **partenariat défini avec les entreprises de son territoire tout en répondant à leur besoin de compétences**.

Chaque thématique (emploi, santé, logement, etc.) est pilotée par **un ou plusieurs conseillers référents** qui animent les actions, les partenariats, et l'offre de service dédiée. Des outils comme les ateliers collectifs permettent d'ancrer les avancées des jeunes et de renforcer leur capacité à agir.

La Mission Locale s'inscrit ainsi pleinement dans le rôle d'orchestrateur de parcours défini par le cadre national, en assurant l'articulation entre accompagnement individuel, action collective, et mobilisation des acteurs du territoire. Le travail réalisé en 2024 sur la formalisation des référentiels d'accompagnement (en lien avec la démarche de labellisation et le RPE) a permis de **structurer davantage cette offre, en garantissant lisibilité, cohérence et qualité du service rendu**.

L'ensemble des résultats 2024 détaillés dans les sous-sections thématiques illustre la diversité des besoins exprimés par les jeunes, ainsi que l'implication de l'équipe à y répondre de manière personnalisée, équitable et inclusive.

Récapitulatif des accompagnements thématiques

Emploi - 622 jeunes - Ateliers, PMSMP, simulations, job dating
dont Alternance - 181 - Jeunes avec demande alternance qui ont une proposition emploi en 2024

Formation - 487 - AFPA, GRETA, E2C

Orientation - 635 - Parcouréo, ateliers projet, immersions

Santé - 509 - Prévention, santé mentale, orientation

dont Handicap - 69 - Jeunes RQTH accompagnés en 2024

Logement - 421 - Intermédiation, FJT, CHRS

Mobilité - 84 - Permis, mobilité douce, transports solidaires

Citoyenneté / Accès aux droits - 532 - Ateliers, médiation, démarches

Culture / Loisirs / Sport - 307 - Ateliers culturels, sorties, projets jeunes

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Les dispositifs de la Mission Locale

Les parcours PACEA et CEJ constituent le socle contractuel de l'engagement réciproque entre le jeune et la Mission Locale. Ils permettent la **construction d'un accompagnement individualisé dans une logique de parcours**, basé sur un diagnostic approfondi, des objectifs définis, des évaluations régulières et une valorisation des progrès réalisés.

En 2024, la Mission Locale a accompagné **702 jeunes**, contre 772 en 2023, soit une baisse de 10% du nombre de jeunes accompagnés. Cette diminution intervient alors même que le nombre de jeunes reçus en premier accueil a progressé de 11%. Cela s'explique toutefois par une **dynamique positive de sorties vers l'emploi durable**, en forte croissance depuis trois ans.

Accès à l'emploi durable,
25% des jeunes accompagnés en 2022,
43% en 2023,
57% en 2024.

Cette montée en puissance traduit une meilleure efficacité de l'accompagnement et une stabilisation professionnelle plus rapide des jeunes.

En 2024, environ **43% des jeunes accompagnés sont en PACEA / CEJ**. Pour autant plusieurs situations justifient qu'un jeune soit accompagné sans pour autant relever immédiatement d'un parcours contractualisé :

Jeunes accompagnés dans le cadre d'un **Plan Personnalisé d'Accès à l'emploi**, notamment par suite d'une orientation par France Travail ;

Jeunes relevant de l'**obligation de formation** : certains sont suivis dans le cadre de missions spécifiques ou dans des logiques de repérage / accrochage sans contractualisation immédiate ;

Jeunes en **situation de refus ou de forte instabilité**, pour lesquels un parcours contractuel n'est pas opportun dans l'immédiat (par exemple jeunes sans domicile, jeunes en situation de rupture, jeunes avec des problématiques de santé non stabilisées) ;

Sorties très rapides vers l'emploi ou la formation, avant

même que la contractualisation n'ait pu être formalisée.

Ces situations restent minoritaires mais réelles et témoignent de la nécessité de maintenir une souplesse d'intervention et un diagnostic individualisé afin de garantir un accompagnement progressif et adapté.

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

Données 2024 :

Entrées en PACEA : 164 jeunes

Sorties du PACEA : 124 jeunes

Les caractéristiques du public accompagné en 2024 restent en grande partie comparables à celles des années précédentes, avec quelques évolutions notables.

La part des jeunes issus des QPV a augmenté de 6 points (passant de 9% à 15%), en lien avec l'évolution du périmètre des quartiers prioritaires sur le territoire.

Le **taux de jeunes en situation de handicap (TH) accompagnés progresse** également (+2 points), ce qui témoigne d'une amélioration du repérage et de la prise en compte de ces publics spécifiques.

La **part des mineurs accompagnés reste stable**, avec une légère hausse (+1,5 point).

Concernant la répartition par sexe, les jeunes hommes continuent de représenter la majorité des publics accompagnés, confirmant une tendance observée ces dernières années. La Mission Locale demeure **vigilante afin de garantir un accompagnement équitable des jeunes femmes**, notamment dans les parcours PACEA.

Enfin, si l'on observe une **stabilité de la part des jeunes sans diplôme (39%)**, ce chiffre reste significatif et souligne l'enjeu constant de qualification pour favoriser l'insertion durable. L'accompagnement global via le PACEA reste un levier central pour sécuriser les parcours de ces jeunes, en particulier ceux qui ne relèvent pas du CEJ ou de l'offre France Travail.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Données 2024 :

Entrées en CEJ : 136 jeunes

Sortie de CEJ : 160 jeunes

Durée moyenne : 5 mois

En 2024, la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères a suivi une dynamique de prescription régulière et progressive sur l'année. Cette évolution a permis une **montée en charge maîtrisée et une meilleure articulation avec les autres dispositifs**, notamment le PACEA.

Le dispositif CEJ a globalement touché un large public en accueillant des **jeunes présentant une faible autonomie, une absence de ressources ou un besoin d'accompagnement intensif**. Les jeunes intégrés dans le CEJ en 2024 se sont majoritairement montrés investis dans leurs démarches, ce que confirment les résultats de sortie:

- 43% des sorties du CEJ se font vers l'autonomie,

- Dont la moitié vers un emploi durable,

- Seules 11% des sorties ont été interrompues à l'initiative du jeune ou dans le cadre d'un commun accord.

En termes de profils spécifiques, on observe une bonne représentation des jeunes issus des quartiers prioritaires (QPV) dans le CEJ par rapport à la population totale accompagnée par la structure : **17% des jeunes CEJ sont issus de QPV**, contre 15% pour l'ensemble des accompagnés. Cela reflète une bonne orientation du dispositif vers les publics prioritaires identifiés sur le plan local.

Concernant les publics spécifiques, on dénombre **14 jeunes en situation de handicap (TH) intégrés en CEJ en 2024**. Ce chiffre représente une progression encourageante par rapport à 2023 et traduit un meilleur repérage et une prise en compte renforcée de ces situations. De même, **8 mineurs ont été intégrés en CEJ**, confirmant l'effort de la Mission Locale pour accompagner également les plus jeunes dans le cadre de parcours adaptés.

La Mission Locale reste toutefois **vigilante à ce que l'accompagnement proposé dans le cadre du CEJ continue de s'adresser également aux jeunes réfugiés ou en**

situation d'isolement, bien que ces catégories ne puissent pas être tracées sur le système informatique I-Milo.

Dans le respect des exigences d'intensité (15 à 20 heures hebdomadaires pour les jeunes), l'offre de service a été structurée de manière cohérente et progressive pour les jeunes en CEJ, combinant accompagnement individuel, ateliers thématiques, actions de terrain et partenariats renforcés :

- Permanences Emploi** hebdomadaires,
- Plages spécifiques de travail sur les outils de candidatures** (CV, lettre de motivation),
- Ateliers Emploi,**
- Immersion professionnelle,**
- Actions collectives spécifiques** telles que le parrainage.

Pour accompagner cette organisation, un **renfort administratif spécifique** a été recruté en mai 2024. Ce poste permet d'absorber la majorité des tâches administratives liées au CEJ : vérification des pièces, traitement des allocations, enregistrement I-Milo, régularisation des échéances. Cette fonction centralisée sécurise le suivi des parcours et libère du temps aux conseillers pour qu'ils se concentrent sur les activités à forte valeur ajoutée : entretiens approfondis, animation de modules, coordination de parcours.

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Le CEJ Solutions Structurantes



En 2024, la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères a mobilisé un total de **60 solutions structurantes**, concernant 56 jeunes. Ces solutions se répartissent principalement comme suit :

61,7 % relèvent de la formation et des dispositifs préparatoires, incluant des parcours préqualifiants, qualifiants et certifiants ;

15 % sont des périodes d'emploi aidé (PEC, IAE) ;

11,7 % relèvent d'un accompagnement intensif externe, principalement via l'École de la 2e Chance (E2C) ;

11,7 % sont des missions d'utilité sociale, essentiellement des services civiques.

Ces chiffres montrent un recours massif à la formation sur le territoire, ce qui confirme la pertinence de cette orientation dans la construction des parcours d'insertion. Le dispositif E2C reste également une ressource précieuse pour les jeunes sans qualification.

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Dans le cadre de la cotraitance entre France Travail (ex. Pôle Emploi) et les Missions Locales, formalisée par conventions régionale et locale, la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères a assuré l'**accompagnement de jeunes de moins de 26 ans inscrits à France Travail via le dispositif Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)**. Véritable outil structurant, le PPAE permettait de formaliser avec le jeune, dès le premier entretien, les caractéristiques des emplois recherchés, les zones géographiques privilégiées, les attentes en matière de conditions d'emploi, tout en intégrant les éléments de parcours, les contraintes personnelles et les réalités du marché de l'emploi local.

Le PPAE engageait les jeunes dans une **dynamique active, réaliste et personnalisée de retour à l'emploi**. En 2024, **76 jeunes** ont intégré le dispositif à Saint-Martin-d'Hères, dont 26 jeunes nouveaux, 16 mineurs, 29 issus de quartiers prioritaires (QPV) et 7 jeunes reconnus travailleurs handicapés (RQTH). Cette approche a permis d'atteindre un **taux de sortie positive vers l'emploi de 25 %** confirmant l'efficacité du PPAE comme cadre partagé et individualisé, favorisant l'accès à un emploi durable et adapté aux situations des jeunes accompagnés.

Avec l'arrivée du Réseau pour l'Emploi de nouvelles modalités de partenariat, autres que le PPAE, seront mises en place à partir 2025.

Conclusion des Dispositifs

Les activités proposées par la Mission Locale sont accessibles à l'ensemble des jeunes quel que soit leur type d'accompagnement ou de parcours.

En bilan de cette année, nous avons pu identifier des pistes d'amélioration concernant les activités proposées aux jeunes :

Chercher la diversification de notre offre en consolidant une offre de service externe à la Mission Locale, en lien avec les partenaires, permettant par ailleurs de palier à nos limites structurelles (taille, temps d'animation limité...). Cette diversification viendrait en soutien de parcours d'accompagnement et de formation progressifs pour les jeunes ;

Identifier les raisons de non-présence des jeunes aux temps collectifs (appréhensions, attentes...) afin de soutenir plus encore les rencontres entre pairs, en particulier pour les jeunes les plus éloignés et ceux en situation d'isolement;

Revoir et améliorer notre offre de service à destination des jeunes mineurs, concernant la mise en valeur de savoir-être et concernant des remises à niveau adaptées aux attendus du marché de l'emploi.

L'année 2025 sera l'occasion d'élargir nos réflexions quant à ces besoins, en lien avec l'ensemble de nos partenaires.

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Orientation

186 jeunes avec une demande
635 jeunes accompagnés
12 offres de service disponibles

À la Mission Locale, nous concevons l'orientation non comme une simple réponse à une offre de formation ou d'emploi, mais comme un **accompagnement global qui aide les jeunes à mieux se connaître, à clarifier leurs envies, leurs motivations, leurs rêves...** ou parfois, à partir de ce qui ne leur convient pas. À leur arrivée à la Mission Locale, les jeunes n'identifient pas toujours le besoin de consolider leur projet professionnel. Pour autant cela constitue un **point de départ essentiel à l'intégration dans le monde de l'emploi.**

Aussi, l'accompagnement à l'orientation que nous proposons est avant tout **un processus progressif, qui vise à permettre à chaque jeune de construire un projet réaliste et motivant**, en s'appuyant sur son parcours, ses expériences, ses centres d'intérêt et ses aptitudes.

Plus largement, l'orientation professionnelle est pour nous un **processus continu, qui accompagne le jeune dans l'exploration et la mise en œuvre de ses choix**, en lui apportant informations, conseils et outils pour mieux appréhender les réalités des métiers, les évolutions du marché du travail, les exigences des employeurs et l'offre de formation. Il s'agit ainsi de donner au jeune les clés pour devenir acteur de son parcours, en consolidant progressivement un projet qui fasse sens pour lui et soit réalisable au regard des réalités du territoire.

Retours d'expérience de la Référente Orientation à la Mission Locale:

« L'orientation c'est permettre à chaque jeune en questionnement de mieux se connaître à travers un travail sur ses compétences, ses qualités à travers ses expériences passées : « savoir qui je suis pour savoir où je vais ». Par un travail via la plateforme Parcouréo sur les secteurs, les métiers, le jeune peut à travers des questionnaires filtrer ses intérêts et ses choix pour aboutir

à un projet défini pour le mettre ensuite en œuvre par des stages par exemple.

« L'effet entonnoir », on réduit graduellement les choix possibles à travers les quatre étapes suivantes

L'exploration : apprendre à se connaître et explorer les facteurs environnementaux et contextuels,

La cristallisation : classer et catégoriser l'information et choisir les meilleures options,

La spécification : hiérarchiser ces options et sélectionner votre plan A,

La réalisation : passer à l'action.

Cela permet au jeune d'y voir plus clair, se structurer pour passer à l'action. »

Avenir pro

Avenir Pro est un des **leviers de l'accompagnement des lycéens professionnels vers l'emploi**. Il consiste, pour les élèves de dernière année de CAP et de dernière année de Bac Pro, à développer une meilleure **connaissance de soi-même et d'aborder des techniques de recherche d'emploi**.

Pour cela, des partenaires externes (France Travail et Missions Locales) interviennent dans les établissements auprès de ces publics.

En 2024, le partenariat avec les structures engagées dans le suivi de l'obligation de formation des 16 – 18 ans s'est enrichi de nouveaux dispositifs tels qu'Avenir Pro et Ambition Emploi. Localement, ces dispositifs se sont concrétisés avec le lycée Pablo Neruda, situé en quartier QPV depuis le 1er janvier 2024.

Ainsi, au printemps 2024, dans le cadre du dispositif « Avenir Pro » nous avons mené **plusieurs ateliers au sein du lycée sur les thématiques de l'emploi et de l'orientation professionnelle**. Puis, depuis septembre 2024, à la suite d'une information collective, toujours au lycée Pablo Neruda, nous avons pu initier 5 co-accompagnements dans le cadre des parcours « Ambition emploi » à destination des jeunes sortis de scolarité et commençant leur recherche d'emploi.

Témoignage M. DHAZE, professeur du CAP Electricien :
« La période de formation est intéressante pour les TCAP, car les élèves se préparent à entrer dans la vie professionnelle. Les intervenants externes apportent un regard neuf, sans préjugés sur les élèves. Cela permet aux élèves de s'exprimer librement.

Il reste difficile de susciter le questionnement chez l'élève, en raison de ses difficultés d'expression. L'entretien final avec un professionnel est un moment important de la formation, mettant l'élève dans une situation proche de la réalité. »

Chiffres

21 jeunes sur l'Atelier Projet

15 jeunes sur l'Atelier « Construire son projet à partir de ses forces et des opportunités d'emploi de son territoire » porté par l'AFPA

18 jeunes orientés vers le Pass Test de Cap Berriat

9 jeunes orientés vers des Chantiers Educatifs Synergie

Orientations vers des incubateurs de projet

62 jeunes rencontrés dans le cadre d'Avenir Pro.

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Décrochage et obligation de formation

35 jeunes avec une demande
67 jeunes accompagnés
18 offres de service disponibles

Depuis la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. L'obligation de formation permet de **repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion.**

Est concerné tout mineur de 16 à 18 ans en situation de décrochage du système scolaire ou diplômé ou non et qui n'est ni en emploi ni en éducation ni en formation. Les Missions Locales sont chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation. A cet effet la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères travaille dans le cadre de la **Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD)** en partenariat étroit avec le Centre d'Information et d'Orientation et la MLDS, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, afin d'identifier les situations de décrochage et d'apporter une réponse à chaque jeune selon sa situation.

Retours d'expérience de la Référente Obligation de Formation à la Mission Locale:

« Le décrochage scolaire pose plusieurs défis importants pour les professionnels concernés comme :
Le repérage précoce des jeunes décrocheurs,
Le travail en partenariat avec toute la complexité des champs d'action de chacun pour un travail cohérent et efficace,
L'adhésion des jeunes et des familles,
L'adaptation entre les besoins « unique » du jeune et des réponses collectives de l'éducation nationale, mission locale, etc. et des places et ressources disponibles,

La remobilisation des jeunes après une interruption plus ou moins longue. »

Parcours Ambition Emploi

Le parcours Ambition emploi constitue une **action d'adaptation à l'emploi ou un complément de formation initiale à finalité professionnelle.** Son contenu est personnalisé en fonction des besoins et du projet de l'élève. Il peut comporter un accompagnement pour l'accès à l'emploi, des périodes de formation en milieu professionnel et des enseignements généraux ou professionnels nécessaires à la réalisation du projet de l'élève. Ce parcours est organisé pour tout ou partie dans un établissement scolaire ou une structure concourant à la formation et l'insertion des jeunes.

Le professeur référent du jeune et le conseiller de la Mission Locale définissent un emploi du temps en lien avec toutes les structures portant une action proposée au jeune.

Sur le territoire, la Mission Locale compte un seul lycée concerné par le dispositif Ambition Emploi: le Lycée Polyvalent Pablo Neruda.

3 jeunes accompagnés dans le cadre d'Ambition Emploi
3 hommes dont 1 mineurs

Tous Droits Ouverts

Une démarche de **prévention du décrochage scolaire** « Tous droits ouverts » a été mise en place à la rentrée scolaire 2023 pour soutenir l'action des équipes éducatives et pédagogiques auprès des élèves les plus fragiles, en priorité ceux issus de lycée professionnel. Elle s'appuie sur la mobilisation de tous les acteurs locaux de l'accompagnement, de l'insertion, de la formation et de l'emploi des jeunes. Elle vise **pour chacun l'accès à un diplôme ou une qualification professionnelle. Elle s'inscrit dans la vision globale des étapes déjà franchies et des droits mis en place** (obligation de formation pour les 16 – 18 ans, droit au maintien, droit au retour, validation des acquis, etc.).

Dans la démarche « Tous droits ouverts », après un travail préalable de persévérance scolaire et la recherche de solutions en interne, **l'établissement formalise une alliance éducative avec des acteurs extérieurs** à l'éducation nationale concernant la situation d'un jeune. Des objectifs précis sont assignés à un parcours individualisé conçu comme une étape dans un parcours de formation et d'insertion du jeune en cohérence avec l'obligation de formation pour les 16 – 18 ans. Il est mis en œuvre à n'importe quel moment de l'année (entrées/sorties permanentes) à la demande de l'élève et de sa famille ou de l'établissement dans lequel le jeune est scolarisé ou de la PSAD dont il relève, et toujours avec l'accord de jeune.

Chiffres

67 mineurs suivi dans le cadre de l'obligation de formation (OF)

39 respectant l'OF

28 encore non intégrés à l'OF

7% des jeunes sont mineurs à la Mission Locale

dont 64% sont des hommes

et 86.5% sont sans qualification

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Formation

176 jeunes avec une demande
487 jeunes accompagnés
87 offres de service disponibles

Si l'accès à l'emploi reste une préoccupation majeure, l'accès à la formation est une solution permettant d'**affiner son projet professionnel et de renforcer son employabilité**. Le projet de formation des jeunes est avant tout lié à l'envie d'aller vers un métier qui leur plaît et non aux débouchés offerts par un secteur d'activité donné. S'orienter vers une formation est donc une **démarche personnelle et parfois difficile à formuler car certains jeunes ont eu un vécu « conflictuel » avec l'école**.

La Mission Locale met donc en œuvre le conseil en évolution professionnelle (CEP), dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé pouvant amener à un parcours de formation. Elle informe les jeunes sur la formation, les secteurs qui recrutent, les formations et critères de sélection, et les accompagne dans leurs démarches de recherche de financement. Elle s'appuie sur des différents dispositifs de formation existants et les financeurs possibles.

Parmi les freins à la formation, la Mission Locale constate :

Barrières numériques : une part importante des jeunes accompagnés rencontre des difficultés d'équipement ou de maîtrise des outils numériques. L'usage d'une adresse mail, la navigation sur les plateformes en ligne ou la réalisation de démarches dématérialisées sont souvent des freins réels sans accompagnement.

Mobilité et éloignement géographique : la localisation des centres de formation dans les pôles urbains rend leur accès difficile pour les jeunes en zones rurales ou périurbaines, en l'absence de solution de transport adaptée. Cela reste un facteur majeur de renoncement à la formation.

Lisibilité de l'offre : la diversité des dispositifs, financeurs et modalités d'entrée rend l'offre de formation peu lisible pour les jeunes. Sans médiation, beaucoup peinent à comprendre ou comparer les options disponibles.

Capacité d'accueil limitée : dans certaines filières, l'offre ne suffit pas à répondre à la demande, avec des formations rapidement complètes. Les délais d'attente peuvent démobiliser les jeunes les plus fragiles.

Par ailleurs l'**offre de formation du territoire a été réduite ces dernières années**. Les orientations vers les formations ont donc dû être revues, notamment en faveur des dispositifs adaptés telles que les solutions structurantes.

Retours d'expérience de la Référente Formation à la Mission Locale:

« La formation est un levier essentiel pour accélérer l'accès à l'emploi des jeunes. La Mission Locale se mobilise sur cet objectif en s'appuyant sur une veille informative efficace et des partenariats pour orienter et accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel.

Veille et information pour un accompagnement efficace : Au sein de la Mission Locale, les missions principales de la référente formation sont la veille sur les dispositifs et les actions de formation et l'information, la sensibilisation de ses collègues.

Diagnostic et orientation vers la formation : Chaque jeune peut bénéficier d'un diagnostic personnalisé de sa situation pour être orienté vers le dispositif de formation le plus adapté, qu'il s'agisse de formation initiale, en alternance ou continue. La Mission Locale s'assure que chaque parcours est bien aligné avec les objectifs personnels et professionnels du jeune. »

Chiffres

41 jeunes sur les Permanences Formation
3 visites d'organismes de formation,
8 jeunes ayant participé
54 jeunes sont entrés en formation
dont 5 à l'E2C
dont 6 sur des Préparations Opérationnelles à l'Emploi
France Travail

Domaines de formation des jeunes de la Mission Locale :

25% Service à la personne et à la Collectivité
11% Hôtellerie Restauration Tourisme et Loisirs
11% Support à l'entreprise
9% Commerce et vente
9% Construction et Travaux publics
9% Santé
4% Communication et multimédias
4% Installation et maintenance
4% Transports et logistique

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Alternance

102 jeunes avec une demande
49 offres de service disponibles

La répartition sectorisée des choix d'orientation des jeunes semble témoigner d'un manque d'informations quant aux réalités de l'emploi, illustrant aussi des inégalités d'insertion en raison d'un manque de formation. En ce sens les formations en alternance ou en apprentissage permettent aux jeunes de **faire le point sur leur projet professionnel et d'acquérir une expérience valorisée et valorisable sur le long terme**. Ces formations permettent aussi plus d'ouvertures aux jeunes sur le marché de l'emploi qui les entoure.

Retours d'expérience de la Référente Alternance:

« Les principaux défis concernent **la difficulté des jeunes à trouver un poste en alternance**. De plus, les candidats apprentis ont souvent **besoin de s'outiller pour s'investir dans leur recherche** qui s'apparente à une recherche d'emploi: CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, ciblage d'entreprises. Ils n'ont pas toujours conscience des démarches et étapes attendues et nécessaires ou bien se sentent submergés par les actions à mener.

Dans ce cadre, la Mission Locale répond à ces besoins, aide et conseille sur les techniques de recherche d'emploi, propose des ateliers collectifs et rendez-vous de suivi personnalisés. La Mission Locale entretient un partenariat et des **échanges réguliers avec les Centres de Formation d'Apprentis (CFA)** pour faciliter et suivre les candidatures en centre de formation. Par exemple, avec le Campus de l'Alternance, des rendez-vous mensuels ont été mis en place.

Par ailleurs l'offre IOD, Intervention sur l'Offre et la Demande, de la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**

(CMA) est aussi très pertinente. En effet, ce dispositif **permet aux jeunes d'être mis en contact avec des entreprises** et, souvent, d'être accompagnés à l'entretien.

La CMA peut aussi intervenir en renfort auprès de l'entreprise, par exemple pour la mise en conformité du contrat d'apprentissage. Ce soutien est rassurant pour le candidat et pour le patron.

Les interventions de la CMA et de **l'Opcw des Entreprises de Proximité** dans le cadre d'ateliers alternance sont très utiles pour **informer les jeunes sur l'alternance et leur donner des pistes** de recherche d'entreprise. La CMA proposent directement, lors de l'atelier, de compléter un dossier d'inscription qui pourra déboucher sur un accompagnement IOD et un accès au site La bourse de l'apprentissage ».

Chiffres

82 jeunes sur les Permanences Alternance,
Un « P'tit Dej Alternance » avec 12 OFA présents, porté par l'Equip'Emploi des Missions Locales,
Réflexion concernant la mise en place d'un « Padlet Alternance » en 2025 concernant les événements et actions des CFA, porté par l'Equip'Emploi des Missions Locales.
44 jeunes en contrat d'alternance
dont 41 jeunes en apprentissage
32% en Commerce et vente
18% en Construction et travaux publics
18% en Support à l'entreprise
14% en Hôtellerie, Restauration, Tourisme et Loisirs

Retours sur l'évènement «Les Rencontres l'Alternance»:

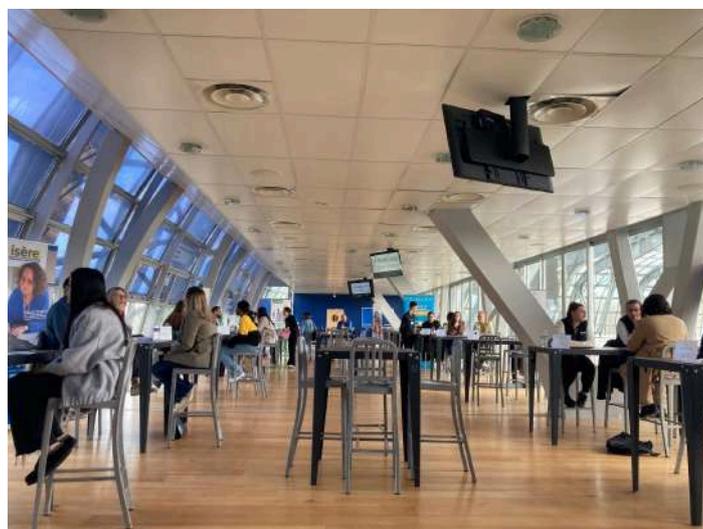
Dans une logique partenariale territoriale, les 6 Missions Locales ont coorganisé en 2024 les **Rencontres de l'alternance**, un événement structuré autour de trois espaces complémentaires : un forum métiers et formations, un job dating et des ateliers de préparation. Destiné aux jeunes non scolarisés accompagnés en Mission Locale, mais aussi par les partenaires du territoire (E2C, AFPA, ASE, Pôle Emploi, Cap emploi, PLIE), cet événement visait à sécuriser les parcours vers l'alternance, renforcer la confiance en soi et développer la connaissance des métiers et des formations en alternance, notamment sur les secteurs en tension. **190 jeunes se sont inscrits sur l'ensemble de la journée**, témoignant d'un intérêt marqué pour ces temps de rencontres et de découverte.

L'espace **Forum Découverte des métiers a accueilli 125 jeunes**, avec 18 organismes de formation, CFA, CCI et CMA mobilisés, générant **141 passages sur les différents stands**. Le pôle numérique des Missions Locales a enregistré 58 passages, et **60 jeunes ont participé au Parcours Industrie**, orienté vers la valorisation des métiers en tension et d'avenir. Ces espaces ont permis de promouvoir l'alternance, de favoriser l'accès à l'information sur les formations, les métiers, et de susciter l'envie d'agir, notamment grâce à la mobilisation d'Ambassadeurs de l'alternance et d'outils numériques innovants.

L'espace **Job Dating Alternance**, organisé sur rendez-vous, a rassemblé **12 entreprises locales**, proposant 50 offres d'alternance, dont **44 ont donné lieu à des mises en relation concrètes (88%)**. **115 jeunes étaient inscrits pour cette phase de recrutement**, 67 ont effectivement participé (58%), permettant la réalisation de **120 entretiens** sur les 186 prévus (64%). À l'issue de ces échanges, **32 suivis positifs ont été identifiés**, accompagnés de **15 périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)** envisagées, renforçant ainsi les perspectives d'entrée en alternance des jeunes présents.

Au-delà des chiffres, cet événement a consolidé la **dynamique interinstitutionnelle locale**, en mobilisant activement OPCO, CFA, GEIQ, CCI, CMA, AGEFIPH, et en

favorisant les échanges entre pairs. Les retours des jeunes et des partenaires confirment l'impact positif de cette action sur la motivation, la connaissance des métiers et formations, ainsi que sur l'accès à l'offre locale d'alternance.



L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Emploi

307 jeunes avec une demande
622 jeunes accompagnés
313 offres de service disponibles

L'emploi est la **première demande des jeunes** quand ils viennent s'inscrire à la Mission Locale (50% des demandes en 1er accueil en 2024). 90% des jeunes reçus en 2024 ont eu au moins une proposition sur la thématique. Ces chiffres traduisent le fait que **l'emploi salarié est à ce jour un des principaux vecteurs d'insertion sociale**.

En ce sens la Mission Locale accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi avec un **panel très large de propositions**: suivi individuel renforcé, permanences emploi, ateliers collectifs sur des thématiques emploi, simulation d'entretien menées par des chargés de recrutement professionnels, mentorat, mise en place de rencontres avec des employeurs lors de job datings, etc. Les ateliers collectifs liés à l'emploi recouvrent l'organisation de sa recherche d'emploi, la culture de l'entreprise, les contrats de travail, les relances de candidatures, le pitch auprès des recruteurs, etc. Par ailleurs, **l'AFPA intervient tous les deux mois auprès des jeunes de la Mission Locale** lors d'ateliers thématiques liés à la recherche d'emploi tels que « Découvrir les compétences de bases attendues par les employeurs ». De même les jeunes ont l'opportunité de participer **tous les deux mois à des simulations d'entretien avec des recruteurs professionnels de Randstad**.

Par ailleurs, elle développe ses **partenariats avec le monde économique du territoire**. Le lien avec les employeurs permet la mise en place **d'actions spécifiques** (stages, mentorat, visites d'entreprise, job dating, simulation d'entretien) mais aussi le **recueil et la proposition d'offres d'emploi** aux jeunes accompagnés. La connaissance précise de l'évolution des métiers et des pratiques managériales et de recrutement par les conseillers est un réel soutien dans le parcours des jeunes et dans les échanges avec les entreprises.

Retours d'expérience de la Référente Emploi:

« Quel que soit le format (individuel, collectif, extérieur...), ces actions permettent aux jeunes de diversifier leurs modes opératoires de recherche d'emploi afin d'élargir les possibilités d'intégrer au plus vite le marché du travail. Beaucoup d'entre eux sont réceptifs aux ateliers, leur parole se libère et ils peuvent ainsi exprimer leurs interrogations et partager leurs expériences avec d'autres jeunes en situation similaire ».

Chiffres

189 jeunes sur les Permanences Emploi
68 jeunes lors d'Ateliers Emploi thématiques
22 jeunes orientés vers des Simulations d'Entretien
140 jeunes en Rdv CV et lettre de motivation en individuel
62 jeunes en Suivi Renforcé dans leur recherche d'emploi
11 Parrainages avec des professionnels

198 jeunes en emploi à la suite de leur accompagnement dont 58% en emploi durable
24% des jeunes en Hôtellerie, Restauration, Tourisme et Loisirs
21% en Commerce et vente
17% en Service à la personne et collectivité
16% en Transports et logistique
14% en Construction et travaux publics

Retours sur l'évènement « Job Dating et Serious Game » à la Maison de Quartier Aragon:

Job Dating avec des employeurs du territoire précédé d'un Serious Game, entre employeurs et candidats, afin de **permettre aux jeunes de mettre en avant leurs « soft skills »**. En fin de cette action, la majorité des jeunes ont trouvé un emploi ou débuté une formation.

2 actions: avril et novembre

18 jeunes, sans expérience professionnelle

10 hommes / 8 femmes

5 partenaires: Framex, LIDL, MFI, Work 2000, Randstad

1 animateur du Serious Game: Imagine Expérience

Cette action a été soutenue par le Conseil Départemental.

Retours sur l'action « CV Vidéo »:

La Mission Locale a organisé une action « CV Vidéo » coanimée par le vidéaste Kjetil TORDO. Le tournage s'est déroulé à l'ADN de Neyrpic, à Michel Musique et en extérieur à Grenoble. Le but de l'action était de permettre à des jeunes ayant un projet professionnel défini, et en recherche d'emploi, de **créer leur propre CV-Vidéo pour l'utiliser dans leur recherche**.

Journée d'intégration,

Présentation de son projet sur un Storyboard,

Tournage vidéo,

Debriefing et montage.

Cette action a pu bénéficier à trois jeunes de la Mission Locale.

Retours sur l'Atelier Théâtre:

L'atelier théâtre a permis à six participants de travailler des compétences transposables de leur vie personnelle et professionnelle : posture, place dans l'espace, rapport aux autres, porter la voix, développer la prise de parole en public et confiance en soi. « Travailler le corps, c'est travailler la présence à soi et à l'autre ». Des **compétences transversales indispensables à la recherche d'emploi**, le suivi des candidatures et les entretiens professionnels.

Les jeunes se sont préparés au job dating de Neyrpic au cours d'un atelier théâtre.

**Mercredi
18 septembre**

Forum de recrutement Neyrpic
Des centaines de postes à pourvoir !
Venez rencontrer les recruteurs.

Inscription obligatoire

Flashez les QR Codes :
inscription, infos et enseignes !
Ou parlez-en
à votre conseiller.e.

**Mercredi
matin
9h - 11h30**

**Mercredi
après-midi
13h30 - 16h**

NEYPIC La Région PRÉFET DE L'ISÈRE isère GRAND ÉVÉNEMENT MÉTROPOLITAINE Saint Martin d'Arènes MISSION LOCALE DES ALPES REPUBLIQUE FRANÇAISE France Travail

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Handicap

67 jeunes avec une demande
Toutes les offres de service sont mobilisables pour les personnes en situation de handicap

Le champ du handicap est vaste, complexe et en permanente évolution. L'accueil du **public en situation de handicap en Mission Locale est en augmentation depuis plusieurs années**. Parmi ces jeunes, il existe ceux qui ont une RQTH et ceux qui n'ont pas fait la démarche pour différentes raisons. A chaque fois que cela est possible, la Mission Locale **identifie des partenaires existants ou potentiels afin d'accompagner le jeune de façon transversale** sur les problématiques qu'il rencontre. Tous types de handicap peuvent être rencontrés dans nos accompagnements : sensoriel, moteur, maladies invalidantes, psychique, troubles neurodéveloppement. C'est pour cette raison que le travail en lien avec les professionnels spécialisés est essentiel. L'accompagnement des personnes en situation de handicap prend plus de temps et demande une connaissance et une sensibilisation aux différentes formes de handicap.

Retours d'expérience de la Référente Handicap:

« Parmi les jeunes que nous accompagnons à la Mission Locale, certains sont porteurs de handicap. La loi nous rappelle que l'inclusion doit être favorisée. Il nous paraît plus que nécessaire de connaître les partenaires « spécialisés », les dispositifs particuliers qui peuvent être mobilisables. Ce travail en partenariat est complémentaire et agit en tant qu'un soutien indispensable à l'accompagnement de ce public. Connaître les différents types de handicap est nécessaire afin de comprendre la personne et de l'accompagner au mieux. Ce public nécessite très souvent plus de temps, plus d'étapes dans leur parcours socio-professionnel avant d'arriver à l'objectif insertion ».

Chiffres

12 jeunes accompagnés dans leur demande RQTH
9 entretiens individuels en moyenne pour un jeune porteur de handicap contre 5 en moyenne au global

Retours sur la Semaine de sensibilisation au Handicap

Une exposition à la Mission Locale, « Jeunesse pour l'égalité » édition handicap, en libre-accès dans les locaux durant la semaine

Un forum des entreprises porté par le GETH, HEJ Handicap Emploi Jeunes sur le campus de l'UGA.

Un atelier collectif à la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères à partir du jeu « Handipoursuit »

Un atelier collectif à la Mission Locale de Grenoble pour présenter le dispositif « Emploi Accompagné » par le Répsy et Messidor.

Événement organisé dans le cadre de la Semaine européenne pour l'égalité des personnes handicapées

#seeph2024

HEJ

Handicap Emploi Jeunes

Mardi 12 novembre 2024 de 10h à 17h

Batiment IMAG
CAMPUS UNIVERSITAIRE
150 place du Torrent
38400 Saint-Martin-d'Hères

Tram B et C
Arrêt Gabriel Fauré - MUSE

Jeunes, en situation de handicap à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

Venez nous rencontrer pour booster votre vie professionnelle ... et n'oubliez pas votre CV !

AU PROGRAMME

Diffus d'emploi CDD / CDI / alternance
Stands entreprises - Stands information - Ateliers / témoignages

Conférence exclusive
Armand Thoinet
Aventurier
Conférencier
@lesdetsdarmand

Conférence exclusive
Damien Rogat
Joueur de l'équipe de France de volley assis
@dames.para.athlète

Infos et inscriptions

ou par mail à contact@geth.fr

Événement organisé par



avec le soutien de



L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Santé

109 jeunes avec une demande
509 jeunes accompagnés
15 offres de service disponibles

Les jeunes accompagnés à la Mission Locale dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle **ne semblent pas s'interroger sur des questions de santé**. Pourtant nous repérons souvent chez le public des conduites addictives ou à risques, des signes de souffrances psychologiques (mal-être, dépression, isolement...), voire psychiatrique, des troubles du sommeil, du rythme de vie (totalement décalé du fait du manque d'activité), des manques de soins, d'hygiène, une mauvaise alimentation et une méconnaissance de leurs droits à la santé. Ces difficultés sont d'autant plus présentes quand les jeunes sont en rupture familiale ou en situation de logement précaire.

Les jeunes suivis par la Mission Locale Saint-Martin-d'Hères sont aussi **confrontés à des situations de stress souvent liées à une instabilité** causée par les aléas de la vie, la précarité des contrats de travail, à une insécurité professionnelle et sociale, à l'isolement. Ce contexte nous amène à accompagner les jeunes sur les questions du développement personnel, de la valorisation de soi et du bien-être....

Pour ce faire la Mission Locale a mis en place divers ateliers et rendez-vous pour agir sur les problématiques de santé et de bien-être.

Par ailleurs la Mission Locale agit conjointement avec les partenaires du territoire concernant **l'information et la sensibilisation à la santé mentale**, notamment lors de la Semaine d'Information et de Sensibilisation à la Santé Mentale. Dans ce cadre, la Mission Locale a partagé l'exposition « En mouvement dans ma tête et dans mon corps » dans ses locaux.

Retours d'expérience de la Référente Santé:

« Les défis liés à la santé sont de l'ordre de la transmission et de la conscientisation des opportunités que les jeunes ont pour prendre soins de leur santé, et l'importance de cette dernière. Prendre soin de sa santé c'est mettre en œuvre dans les différents aspects de la vie (cadre social, familial, professionnel...) les ressources dont nous sommes tous capables pour la considération de soi et de notre bien-être.

Notre public est jeune, dans une période de vie où l'on se construit, où le regard de l'autre est important et absolument nécessaire. De pouvoir leur offrir de l'écoute, de la bienveillance et des opportunités à travers ces échanges me paraît essentiel ».

Chiffres

36 jeunes sur l'Atelier Jiko

L'atelier JIKO qui veut dire « image de soi » en japonais, sert à s'outiller afin de mettre en valeur sa silhouette (morphologie), connaître les différentes coupes de vêtements, et connaître les gammes de couleurs (colorimétrie) mais aussi s'approprier les codes du monde de l'entreprise.

45 jeunes sur l'Atelier Pops

L'atelier Pops prend la forme de discussions, débats et jeux sur des sujets de santé avec des infirmières du Pops : alimentation, consentement, sommeil, addictions, orientation sexuelle, etc.

66 jeunes sur l'Atelier Sécurité sociale et mutuelle

L'atelier Sécurité sociale et mutuelle est un lieu d'information pour les jeunes concernant les droits à la santé, les différents systèmes de santé (CPAM, mutuelle, complémentaire de santé solidaire, bilans de santé, etc.)

10 jeunes sur les Ateliers proposés par la CPAM

Les ateliers proposés par la CPAM ont pour objectif d'informer les jeunes sur leurs droits à la santé et sur l'accès aux soins. Cette action est menée avec les Missions Locales de l'agglomération.

44 jeunes sur la boîte à outils « Des outils pour ta santé »

La boîte à outils « Des outils pour ta santé » permet aux jeunes de prendre conscience de l'importance de leur santé, de prendre soin d'eux, et d'avoir accès à leurs droits et aux soins pour leur bien-être. Selon les besoins des jeunes, nous leur présentons en individuel ou sur des actions collectives, des professionnels du bien-être et de la santé : diététicien, psychologue, entraîneur sportif, sophrologue, kinésithérapeute, art thérapeute, médecin addictologue, comédienne, coach de vie, masseur... Ces professionnels proposent des RDV individuels et/ou en séances collectives sur des actions à la Mission Locale.

34 jeunes sur des Actions de confiance en soi et gestion du stress

L'atelier porté par l'AFPA « Mieux mobiliser ses capacités et gagner en confiance en soi » ainsi que les rendez-vous proposés par la Mission Locale « Bien-être par la réflexologie » permettent aux jeunes de travailler sur leur confiance en eux et leur estime de soi.

16 jeunes ayant bénéficié de rendez-vous avec la psychologue

A partir de septembre 2024, la Mission Locale a mis en place des permanences avec une psychologue en interne grâce au soutien de l'ARS. Les jeunes peuvent prendre rendez-vous auprès de leur conseiller.

10 jeunes sur l'Atelier Relations et Intimité

En 2024 une professionnelle de la santé sexuelle, la sexologue Lara BAILLY, a animé quatre ateliers à la Mission Locale concernant la sexualité : contraception et prévention des IST. Une intervention semblant pertinente aux vues des situations de grossesse ou maladie non désirées parmi les jeunes accompagnés, en partie en raison d'un manque d'éducation à la sexualité.

8 jeunes ont été orientés sur des Bilans de santé au Centre ISBA

66 jeunes ont reçu un Kit Santé

Matériel de santé et d'hygiène à distribuer : Préservatif, Kit hygiène (brosse à dent, savon, peigne...) bouchons d'oreille, prospectus prévention santé soutenu par la Région.

18 jeunes ont été réorientés sur des services de santé

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Logement et mobilité

Logement :

84 jeunes avec une demande
421 jeunes accompagnés
20 offres de service disponibles

Mobilité :

70 jeunes avec une demande
2 offres de service disponibles

La majorité des jeunes accueillis en Mission Locale, habitent chez leurs parents. Ils se situent dans une tranche d'âges où ils vont **penser la première décohabitation**. Pour ce faire, l'information est nécessaire pour leur permettre l'accès au logement en balisant un maximum de critères, en évitant « les pièges », en établissant un budget coup de poing pour évaluer un montant de loyer, en les orientant vers des partenaires spécialisés... D'autres jeunes occupent déjà un logement, leur **besoin est souvent lié au maintien dans le logement** ou arriver à faire valoir leur droit. D'autres jeunes ont besoin d'un logement de manière urgente ou rapide, en quel cas les propositions de la Mission Locale restent limitées.

En effet la Mission Locale intervient essentiellement en tant que médiateur concernant le logement. Elle **met en relation les jeunes avec les partenaires compétents du territoire et sert de relai d'information** en s'adaptant aux divers questionnements de son public, changeants selon l'âge de 16 à 25 ans : les conditions pour avoir les clés d'un logement, les différents modes de logement, les dépenses connexes... et aussi des informations et conseil concernant le maintien dans le logement dans la durée.

C'est dans cette perspective que la Mission Locale participe à la Semaine du Logement des Jeunes, **en partenariat avec** les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes, les Services Logement Jeunes et autres partenaires. **Elle a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre aux difficultés rencontrées par les jeunes dans l'accès au logement autonome, aux solutions à développer, en tenant compte des réalités de territoire et des besoins du public accueilli**. En 2024 la semaine du logement a donné

lieu à des matinées de sensibilisation adressées aux jeunes, des permanences concernant les démarches liées au logement par la Mutualité Française et dans les maisons de quartier, une campagne d'information et de communication affichée dans les locaux de la Mission Locale, etc.

La question du logement est souvent accompagnée de celle de la mobilité. En effet les jeunes accueillis à la Mission Locale sont **limités dans leurs déplacements en raison du coût financier que représentent les transports**. Cette contrainte peut rapidement constituer un frein important dans la recherche d'emploi, plus encore pour les jeunes issus de territoires ruraux ou éloignés.

Concernant la mobilité, la Mission Locale intervient de même en tant que médiateur afin de réorienter les jeunes vers les partenaires compétents, **d'adapter avec eux leur projet à leurs capacités de mobilité** et elle les accompagne dans leurs demandes de tarification solidaire.

Retours d'expérience de la Référente Logement:

« La question du logement n'est pas abordée dans les livres d'école. Souvent, quand les jeunes n'ont pas encore vécu une première expérience dans un logement, ils manquent d'informations, ont souvent beaucoup d'a priori et peuvent être éloignés de la réalité. C'est pourquoi, nous devons intervenir sur ce sujet et les sensibiliser afin qu'ils puissent préparer au mieux leur entrée dans leur logement ».

Chiffres

29 jeunes sur les Ateliers Logement

En 2024, quatre ateliers Logement ont eu lieu à la Mission Locale portés par la MFI de l'Isère ayant comme objectif de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la décohabitation et aux responsabilités liées au logement.

56 jeunes accompagnés dans leur demande de Carte Illico Solidaire

20 jeunes accompagnés dans leur demande de Pass Région

94 jeunes accompagnés dans leur demande de Tarification Solidaire

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Loisirs, Sport, Culture

140 jeunes avec une demande
27 offres de service disponibles

L'offre de service de la Mission Locale en Sport, Culture et Loisirs a pour objectif de **permettre aux jeunes de sortir de chez eux pour découvrir d'autres univers**, seul, avec leurs amis ou en « collectif Mission Locale ». L'utilisation du Pass'Culture créé dans le cadre de la politique de renforcement de l'accès aux offres culturelles pour des jeunes prioritaires, notamment les 16-18, du Pass'région ou des conventions de partenariat signée par la Mission Locale leur permettent de le faire à moindre coût.

La billetterie Culture du cœur, dont nous sommes prescripteur, leur permet aussi un accès gratuit à la culture et au sport. Le sport devient un outil extrêmement puissant tant d'un point de vue social que personnel. Pour beaucoup, il s'agit de l'occasion idéale pour **rompre avec l'isolement et remettre son corps en mouvement**. En outre, le sport est un outil qui permet à l'individu de se transformer, se revaloriser et de se sentir mieux avec soi-même et sa situation.

Les Loisirs, physiques ou intellectuels, permettent donc de rencontrer d'autres personnes, de tisser des liens sociaux et, bien souvent, de se sentir mieux dans sa peau. C'est l'occasion de se réapproprier son corps, de développer ses savoir-être et ses compétences, **de renforcer l'estime de soi et reprendre confiance en soi, dans sa capacité d'agir**.

Retours d'expérience de la Référente Loisirs, Sport, Culture

« Cette année 2024 a été pour moi une prise de référence. J'ai pu me mettre en lien avec nos partenaires culture et sport les plus importants, coanimer un atelier Culture du cœur avec la Maison de l'Emploi et participer à certains ateliers Ecriture. Nous avons également mis en place un après-midi jeux de société avec le Loup Garou. J'ai déjà pu remarquer à quel point l'ouverture à ces questions de culture, de sport et de loisirs est essentiel à une dynamique, un enrichissement personnel et un

agrandissement de son monde. Cela me paraît également être essentiel et ressource pour lutter contre l'isolement et participer à son épanouissement ».

Chiffres

29 jeunes sur l'Atelier Ecriture,

L'atelier Ecriture est porté mensuellement par l'Association Expression dans l'intention de proposer un espace de parole pour les jeunes, leur permettant aussi de s'affirmer en public en délivrant un texte écrit par soi.

9 jeunes sur la Permanences Culture,

Permanence organisée en lien avec la Maison de l'Emploi afin de présenter l'association Culture du cœur aux jeunes ainsi que leur catalogue culturel.

20 jeunes accompagnés dans leur demande de Pass Région

Citoyenneté

110 jeunes avec une demande
6 offres de service disponibles

La citoyenneté constitue une dimension transversale et essentielle de l'accompagnement proposé par les Missions Locales, en tant que levier fondamental pour une insertion sociale et professionnelle durable. À Saint-Martin-d'Hères, cette ambition prend une dimension particulière dans un contexte local marqué par une forte précarité des jeunes : **110 jeunes accompagnés en 2024 ont exprimé des besoins explicites liés à la citoyenneté ou l'accès aux droits.**

Face à ces constats, la Mission Locale développe une approche globale, accessible et ancrée dans les réalités du quotidien, combinant :

Des ateliers réguliers en interne, construits de manière pédagogique et adaptée : atelier "paperasse" (tous les lundis après-midi), "budget", "impôts", "logement", qui rencontrent un vif intérêt des jeunes et leur permettent de s'outiller concrètement pour sécuriser leur parcours d'autonomie.

Des actions à destination des familles et des relais de proximité, comme le "Labo des parents", permettant d'agir via les adultes-relais et de favoriser la transmission des informations entre pairs.

En complément, la Mission Locale porte un **engagement renforcé sur les droits spécifiques des jeunes confrontés à des freins administratifs, judiciaires ou de séjour**, via la Référence Justice et droits des étrangers, mobilisée au bénéfice des jeunes en situation complexe : jeunes sous-main de justice, jeunes étrangers en demande de régularisation ou rencontrant des difficultés d'accès aux droits fondamentaux.

Par ailleurs, la Mission Locale veille à intégrer la citoyenneté dans l'accompagnement global des jeunes en valorisant les actions d'engagement : orientation vers le Service Civique, co-construction de projets collectifs ou d'événements culturels, sportifs et citoyens, afin de **favoriser l'implication, la prise d'initiative et la reconnaissance sociale des jeunes**. Enfin, la Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères a maintenu le développement de la thématique **citoyenneté et accès aux droits pour les années à venir**, avec la volonté

de consolider la lutte contre les discriminations, de maintenir les actions de proximité sur les territoires enclavés, et d'accompagner les jeunes les plus isolés – y compris ceux confrontés à des problématiques administratives, judiciaires, de séjour ou de santé – vers une insertion durable, inclusive et respectueuse de leurs réalités et de leurs droits.

Pour l'année à venir la Mission Locale souhaite s'engager dans un processus de réflexion visant à **identifier des espaces d'expression des jeunes dans les instances de gouvernance**, dans la continuité des travaux menés au niveau national (Lab'Expression des jeunes).

Retours d'expérience de la Référente Citoyenneté et Accès aux droits

« Les jeunes sont intéressés par les thématiques proposées, car elles **touchent leur quotidien**. Les interventions sont toujours construites de manière **accessible et simple** afin de permettre aux jeunes d'être actifs et participatifs. On constate, plus particulièrement, une appropriation de l'atelier paperasse, qui a lieu tous les lundis après-midi, la récurrence aide à cela. C'est un lieu de soutien, d'autonomisation : **comprendre et accompagner le faire, rassurer, valoriser**.

Notre public sont des adultes en devenir, leur proposer des ateliers sur des thématiques de la vie courante, contribue à les **outiller, à mieux comprendre et surtout leur permettre un accès aux droits** ».

Chiffres

9 jeunes entrés en Service Civique
27 jeunes sur l'Atelier Budget
17 jeunes sur l'Atelier Impôts
61 jeunes sur la Permanence Paperasse

PERSPEC- TIVES 2025

**LA MISSION
LOCALE JEUNES**

De Saint-Martin-d'Hères



62 PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 s'ouvre dans un contexte d'évolution majeure des politiques publiques de l'emploi et de l'insertion, marqué par la généralisation du Réseau pour l'Emploi (RPE) et le renforcement des coopérations avec France Travail. Pour la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères, cette nouvelle configuration est une opportunité de consolider son rôle d'acteur central au service des jeunes du territoire, en capitalisant sur les dynamiques enclenchées, telles que les Rencontres de l'alternance 2024, qui ont conforté notre fonction de facilitateur d'accès à l'emploi et à la formation. Ainsi en 2025 la Mission Locale travaillera à :

Renforcer l'accessibilité et la lisibilité de notre offre de service, en développant nos actions "aller vers", en confortant notre présence dans les quartiers prioritaires et les communes rurales, et en déployant une stratégie de communication numérique modernisée.

Structurer et sécuriser les parcours d'accompagnement, en affinant l'articulation des dispositifs (PACEA, CEJ, Obligation de formation, pré-CEJ/ENGAJER) dans une logique de parcours progressif, lisible et adapté, en portant une attention renforcée aux jeunes les plus éloignés (mineurs, QPV, jeunes en situation de handicap).

Ancrer durablement la Mission Locale dans son écosystème territorial et économique, en intensifiant les coopérations avec les acteurs de l'emploi, de la formation, et de l'entreprise, tout en affirmant activement notre place dans le Réseau pour l'Emploi (RPE).

Ces engagements s'inscriront dans la démarche continue de qualité et d'amélioration engagée avec la labellisation, en consolidant une culture de formalisation, d'ajustement et d'innovation pédagogique au service de parcours plus fluides et plus sécurisés.

Par ailleurs, la mobilisation des actions collectives favorisant la mise en situation et l'expérimentation concrète sera renforcée, en tant que levier d'engagement, de valorisation et d'émancipation, en lien étroit avec les partenaires économiques et éducatifs du territoire. Cette approche favorisera également l'appropriation des codes professionnels, la découverte active des métiers et des environnements de travail.

Enfin, dans un contexte budgétaire incertain, la sécurisation financière et la diversification des ressources resteront des enjeux de vigilance prioritaires, aux côtés de la nécessaire adaptation de notre organisation et du maintien d'un dialogue partenarial exigeant, afin de garantir la continuité et la qualité de nos accompagnements.

RAPPORT



Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères
20 rue Galilée 38400 Saint-Martin-d'Hères
04 76 51 03 82
<https://missionlocale-saintmartindheres.net/>
missionlocale@mljsmh.com
Réseaux sociaux : missionlocalesmh